

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

**Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire
et du Sport (INSEPS)**

**Département d'Administration de Gestion et de Contrôle
des Activités Physiques et Socio-Educatives**

*Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitudes aux fonctions
d'Inspecteur de l'Éducation populaire de la Jeunesse et des Sports*

Sujet :

**Jeunesse sénégalaise et Citoyenneté :
recherche sur la contribution des jeunes
au processus de paix et de reconstruction
en Casamance**

Présentée et soutenue par

M^{lle} Oulimata GOUDIABY

Elève-Inspectrice de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports
(13^{ème} promotion)

M006-07

Année Académique : 2005/2006

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

**Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire
et du Sport (INSEPS)**

**Département d'Administration de Gestion et de Contrôle
des Activités Physiques et Socio-Educatives**

*Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitudes aux fonctions
d'Inspecteur de l'Éducation populaire de la Jeunesse et des Sports*

Sujet :

**Jeunesse sénégalaise et Citoyenneté :
recherche sur la contribution des jeunes
au processus de paix et de reconstruction
en Casamance**

Présentée et soutenue par

M^{lle} Oulimata GOUDIABY

**Elève-Inspectrice de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports
(13^{ème} promotion)**

Année Académique : 2005/2006



Remerciements

GLOIRE AU TOUT PUISSANT qui m'a donné la force et la volonté de mener ce travail à terme.

Je remercie tout d'abord ma très chère famille pour la patience, la compréhension et le soutien sans faille dont elle a fait preuve à mon égard tout le long de ce travail.

Ensuite mes remerciements vont particulièrement à **Monsieur Abdoulaye DIENG** professeur en sociologie et formateur à l'Ecole Normale Supérieure de Dakar qui n'a ménagé aucun effort pour donner à cette étude tout le caractère d'un travail scientifique et académique.

J'aimerais aussi adresser mes chaleureux remerciements à ma sœur et amie **Khady DIEDHIOU** qui s'est donnée tant d'efforts pour la réussite de cette entreprise.

Enfin, je remercie tous ceux qui ; de près ou de loin s'y sont pris pour donner corps à ce travail.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	1
Table des matières	2
Abréviations	3
Introduction.....	4
PREMIERE PARTIE : Cadre Conceptuel de l'étude	4
<i>CHAPITRE 1 : Contexte et justification.....</i>	<i>7</i>
1.1 Contexte.....	7
1.2 Justification	10
<i>CHAPITRE 2 : problématique et méthodologie.....</i>	<i>11</i>
2.1 Problématique.....	11
2.2 Méthodologie.....	13
DEUXIEME PARTIE : Analyse de la citoyenneté des jeunes en Casamance 15	
<i>CHAPITRE 1 : L'existence d'une conscience citoyenne chez les jeunes.....</i>	<i>15</i>
1.1 La citoyenneté conçue un idéal.....	15
1.2 La citoyenneté participative	22
<i>CHAPITRE 2 : La difficulté de se comporter en citoyen</i>	<i>26</i>
2.1 L'absence d'une éducation à la citoyenneté à l'école.....	26
2.2 L'effritement du sentiment d'appartenance collective.....	30
TROISIEME PARTIE : L'implication de la jeunesse dans le processus de paix et de reconstruction.....	33
<i>CHAPITRE 1 : la contribution au processus de paix et de reconstruction....</i>	<i>33</i>
1.1 L'engagement de la jeunesse dans la recherche de la paix.....	33
1.2 La participation à la reconstruction de la Casamance.....	37
<i>CHAPITRE 2 : LES LIMITES DE L'ACTION DES JEUNES EN FAVEUR DE LA PAIX.....</i>	<i>41</i>
2.1 La dispersion des efforts.....	41
2.2 Le manque de professionnalisme.....	42
2.3 Suggestions pour une implication plus efficace	42
Conclusion	44
Bibliographie	45
Annexes	47

ABREVIATIONS

ASC : Association Sportive et Culturelle

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de L'Afrique de l'Ouest

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CONGAD : Consortium des ONG d'Appui au Développement

CRAES : Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales

CTD : Comité Technique de Développement

DJVA : Direction de la Jeunesse et de la vie Associative

FNPJ: Fonds de Promotion de la Jeunesse

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance

ONG : Organisations non Gouvernementale

RADDHO : Rencontre Africaine pour la défense des Droits de l'Homme

YMCA/UCJG : Young Men Christian Association / Union Chrétienne des Jeunes Gens.

Introduction

« Dis moi quelle jeunesse tu as et je te dirai quel peuple tu sera ». L'on pourrait résumer en ces mots tout l'enjeu de l'encadrement de la jeunesse compte tenu des vicissitudes de notre époque. En cela, la citoyenneté demeure une question centrale dans cette mission d'encadrement et d'orientation de la jeunesse. Elle est d'autant plus importante qu'elle intervient dans un contexte très localisé caractérisé par une déstabilisation sociale très profonde.

Aussi, devons nous nous interroger sur les rapports qu'entretiendrait la jeunesse sénégalaise avec une citoyenneté vécue dans un contexte de conflit armé. Les comportements des jeunes dans pareille situation ont-ils un lien avec une citoyenneté qu'ils auraient vécu dans un contexte de paix ? Une telle problématique n'est pas facile à cerner dans la mesure où les concepts de jeunesse et de citoyenneté¹ eux même se prêtent à des interprétations diverses et variées. En effet comme le dit un auteur « l'un des constituants de la question juvénile réside dans les embarras de nominations de la jeunesse et cela en découle, des problèmes de statuts à octroyer à cette catégorie »².

Il faut préciser qu'en termes de définition, le concept peut être différemment entendu selon qu'on se trouve dans l'une ou l'autre discipline des sciences sociales. Ainsi, de la sociologie à la biologie, en passant par la psychologie et la psychosociologie, le concept de jeunesse sera compris différemment. Toutefois pour les besoins de méthode de simplicité de l'analyse, nous mettrons l'accent sur la définition sociologique du concept. Ces précisions apportées, il convient à ce niveau aussi de le cerner dans ses multiples dimensions afin d'établir des connexions avec les différents aspects mais également avec d'autres concepts présents dans cette étude. Ainsi, du point vu sociologique, la jeunesse pourrait être appréhendée sous trois dimensions.

La première dimension voudrait que la jeunesse se réduise à une abstraction, une chose insaisissable un « Simple mot » selon Bourdieu. Cette première acception de la jeunesse recouvre deux aspects.

¹ Cf Alam Vulbeau : La question juvénile un enjeu pour l'an 2000, in , Avoir 20 ans en l'an 2000. pourquoi faire ? éd de l'université de Bruxelles

² idem

D'abord on considère la jeunesse sous un aspect globalisant, une catégorie non spécifique, ce qui conduit à homogénéiser un groupe sous un même vocable alors qu'il cache des différences au sein des jeunes de catégories sociales différentes.

Ensuite dans une logique d'intervention nationale et locale, la jeunesse est conçue comme une catégorie spécifique. Elle est alors une ligne de démarcation générationnelle, un masque idéologique de réalités sociales différentes (voire opposés), une chose tellement marginale qu'elle ne peut concerner ni la pensée, ni la décision politique, ni la pratique professionnelle.

La deuxième dimension du concept consiste à considérer la jeunesse comme une chose. Cette dimension recouvre deux aspects. Premièrement, la jeunesse est appréhendée comme « un fait social » qui doit s'étudier comme « une chose » selon le fameux précepte de Durkheim. Ceci permettrait ainsi d'étudier les nouvelles réalités qui affectent les jeunes. Deuxièmement ; la jeunesse est envisagée comme le lieu d'action ou d'intervention en ce sens qu'elle est vue comme un problème à traiter ou un obstacle à contourner. Ce qui justifie la mise en place de politiques publiques depuis quelques années qui essayent d'apporter des réponses à la question juvénile.

La troisième et dernière dimension de la jeunesse consiste à la considérer comme un acteur social. Il s'agit parfois d'acteurs en gestation ou d'acteurs virtuels.

Au plan national et à l'échelle de l'étude ; la trace visible de cette orientation se trouve dans le programme de volontaires de reconstruction de la Casamance lancé en 2003 par le gouvernement et qui en principe devrait se poursuivre jusqu'en 2015.

Ces trois dimensions ne se réfèrent pas à des espaces institutionnels précis d'intervention ou de recherche car l'imbrication et la fragmentation caractérisent les approches.

Aussi une définition qui tiendrait compte du caractère transversale du concept qui touche à la fois le politique, l'économique, le social est à même de rendre compte de la réalité du concept. C'est en cela que la lettre de politique de développement du secteur jeunesse s'est attelée en considérant la jeunesse comme une période entre l'enfance et la vie adulte. Elle est une entité plurielle dont les sous-ensembles sont déterminés par des occupations et des préoccupations spécifiques. Elle est une catégorie sociale dont le fonctionnement est indissociable des mécanismes qui régissent la société. Le jeune quant à lui se définit comme une personne dont l'âge est comprise entre 15 et 35 ans.

Quant au concept de citoyenneté : il serait très long d'en faire ici l'historique, mais il faut retenir que, d'une conception antique on est passé à une conception moderne de la citoyenneté.

La conception antique de la citoyenneté est née en Grèce (politeia) et à Rome (civitas). elle est une qualité qui confère le droit de participer à la gestion des affaires de la cité. en étant pleinement intégré à la communauté des citoyens.

Le principe de la citoyenneté moderne s'est affirmé pour la première fois lors de la révolution française avec la reconnaissance de la souveraineté nationale qui et dans le cadre de l'Etat nation. Cette conception moderne de la citoyenneté recouvre un aspect théorique et un aspect pratique. La citoyenneté abstraite renvoie à l'égalité politique, à la participation, à l'exercice de la souveraineté nationale par le droit le vote qui en est le facteur déterminant. Cette conception de la citoyenneté est complétée par un aspect pratique qui, au-delà de l'égalité politique et juridique des individus, s'intéresse à l'insertion des individus dans la société.

Ainsi, jeunesse et citoyenneté auraient en commun le fait d'être une abstraction et une réalité une construction et un fait social. Ces rapports qu'entretiennent ces deux concepts nous amène à adopter une approche qui tient compte à la fois de la perception que se font les jeunes de la citoyenneté mais aussi de sa matérialité. Ainsi, nous serons amené à traiter la question sous angles. Dans un premier temps, il sera question de présenter **le cadre conceptuel de l'étude** (Première partie), en second lieu, nous procéderons à **l'analyse de la citoyenneté des jeunes en Casamance** (Deuxième partie), et enfin la troisième partie portera sur **l'implication de la jeunesse dans le processus de paix et de reconstruction en Casamance**.

PREMIERE PARTIE : Cadre conceptuel de l'étude

Il faut comprendre par cadre d'analyse le contexte dans lequel se place cette étude (environnement marqué par un conflit armé), la problématique et enfin la méthodologie adoptée.

CHAPITRE 1 : Contexte et justification

1.1. Contexte

La recherche envisagée dans le cadre de cette étude présente une certaine spécificité du fait que l'environnement choisi est particulièrement marqué par une situation de conflit armé.

Il s'agit en effet de la région sud du Sénégal autrefois appelée casamance.

La Casamance est une région naturelle de 28350 km² avec une population de 1.341.000 habitants. Elle regroupe les régions administratives de Kolda (à l'Est) et Ziguinchor à l'Ouest. La frontière nord est constituée par la république de Gambie qui la sépare en même temps du reste du Sénégal, la plaçant ainsi dans une situation d'enclavement. Au Sud, elle est limitée par la république de Guinée Bissau et la république de Guinée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La séparation de la région du reste du territoire du Sénégal constitue un obstacle à une bonne intégration au reste du pays.

Il faut préciser que depuis 1982 suite à une réforme administrative la Casamance a été divisée en deux régions : Kolda et Ziguinchor.

La Casamance est une région cosmopolite, une terre de rencontre de plusieurs communautés ethniques. La plus ancienne est l'ethnie Baynoundk, viennent ensuite Diola, Mandingue, Peul, Ouolof, Sérère, Soninké, Man jaque, Ballante, Man cagne, Toucouleur. Toutes ces ethnies y cohabitent de manière pacifique et dans une parfaite harmonie.

En plus de ce riche patrimoine sociologique, la Casamance est nantie d'une végétation et d'une faune qu'on ne trouve nulle part au Sénégal. En effet c'est une région qui a été généreusement dotée par la nature : ce qui lui a valu le nom de « grenier du Sénégal ».

Toutefois, l'enclavement géographique dont est victime la région a rendu son épanouissement très difficile. C'est d'ailleurs cet enclavement doublé d'autres facteurs qui seront à l'origine de la crise qu'a connue cette région.

Le conflit en Casamance a éclaté il y a de cela vingt cinq (25) ans. Une analyse des causes de ce conflit permet de voir que plusieurs facteurs ont été à l'origine de cette crise : des facteurs aussi complexes les uns que les autres. Parmi ces sources donc figurent des facteurs idéologiques (discrimination et repli identitaire), des facteurs géographiques (enclavement de la région), des facteurs socioéconomiques (problème foncier) et même psychologiques (incompréhension, frustrations dues au sentiment d'abandon).

Ce conflit a donc opposé pendant plus d'une génération l'Etat au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Considéré comme un des plus long conflit qu'a connu la sous- région, cette crise a eu des conséquences désastreuses sur la région. Hormis les nombreuses victimes, le conflit a occasionné une régression économique considérable de la région. La première impression de l'étranger qui arrive pour la première fois à Ziguinchor c'est l'image d'une ville morte. Même si les obus n'y sont pas tombés, la ville est dans un état de dégradation avancée aussi bien au niveau des infrastructures que de son tissu économique. Mais vue la spécificité du sujet, il serait plus opportun de voir les conséquences sur les jeunes. Cette cible est celle qui a le plus souffert du conflit. En effet elle a été confrontée du jour au lendemain à une situation d'incertitude et de dénouement totale. Les conséquences du conflit sur la jeunesse ont surtout été d'ordre social, économique et sécuritaire même si ce dernier aspect reste le plus partagé.

La production agricole, première activité de la région a connu une baisse alarmante. Une chute qui s'explique par le fait que les paysans ne pouvaient plus accéder à leurs champs du fait de la présence de mines antipersonnel mais également de peur d'être agressés ou simplement tués par les rebelles qui occupaient ces champs. Ne pouvant plus exploiter leurs terres, ces paysans n'avaient d'autre solution que de quitter ces lieux. Ce sont eux qui constituent aujourd'hui la majeure partie des personnes déplacées dont les plus vulnérables restent bien sûr les enfants et les femmes.

La situation d'insécurité ayant aussi entraîné la fermeture de beaucoup d'entreprises, des centaines de jeunes se sont retrouvés au chômage. Ce fut le cas du secteur touristique qui envoyait la plus grande partie des jeunes de la région et du département de Oussouye en particulier. Ce secteur a aussi beaucoup souffert du conflit, ce qui a conduit à des licenciements massifs suite à la fermeture de plusieurs hôtels. Même si elle reprend progressivement son souffle l'industrie touristique est encore loin d'assurer le plein emploi dans cette zone.

La crise a aussi touché le secteur de la pêche avec la fermeture des usines qui assuraient la transformation des produits halieutiques. A ce niveau aussi ce sont les jeunes qui ont payé le prix fort.

Quant aux conséquences sociales, elles se matérialisent par le taux élevé d'handicapés moteurs parmi les jeunes dont la plupart ont été victimes de mines antipersonnel. Il s'y ajoute la fermeture et l'abandon des classes, contraignant beaucoup de jeunes à mettre fin à leur scolarité. En même temps que fermaient les salles, les cases de santé ont, aussi mis la clé sous le paillason. Il s'en est suivi une dégradation considérable de la situation sanitaire des populations et des jeunes en particulier.

Face à cette situation, il ne restait à ces jeunes d'autre solution que l'exode avec toutes les conséquences que comporte ce phénomène.

Considéré comme l'un des conflits les plus vieux du continent, cette crise a connu une évolution sans pareil. On retient généralement trois (3) phases dans l'évolution de ce conflit.

- Une première phase qui va de décembre 1982 au premier cessez le feu du 31 mai 1991. Cette période se caractérise par une répression féroce des insurgés, les autorités considérant la lutte armée comme un épiphénomène dont la résolution devait passer par une simple opération de police.
- La seconde phase va de mai 1991 à l'ouverture des négociations du 08 avril 1996. C'est la période la plus sanglante avec des affrontements violents. Le MFDC ayant tiré les leçons du passé s'est constitué en véritable adversaire avec l'utilisation d'armes de plus en plus meurtrières et l'affinement de ses techniques de combat. On note également à cette période une extension du conflit qui désormais touche toute la région naturelle de la Casamance. L'intensité des combats a même entraîné des débordements en Guinée Bissau au point d'envenimer les relations entre les deux pays.
- La troisième phase ouverte en avril 1996 se caractérise par des hauts et des bas. Néanmoins, cette période reste marqué par une accalmie propice à un règlement pacifique du conflit.

Aujourd'hui, se dessine une lueur d'espoir avec la dynamique de paix qui s'opère progressivement. A l'heure actuelle c'est cette dynamique qui mobilise toutes les énergies, toutes les forces vives de la Casamance parmi lesquelles ont note la présence très marquée des jeunes.

C'est donc dans ce contexte assez spécifique que s'inscrit notre étude.

1.2. Justification

Le conflit qui a frappé la région sud du Sénégal est un phénomène complexe. Les causes, les imbrications, l'évolution, la multiplicité des acteurs et la durée du conflit montrent la difficulté d'appréhender au travers d'une seule grille d'analyse l'ensemble du processus de paix et de reconstruction en casamance. Les jeunes ont longtemps été absents du processus de paix. Ils ont toujours été présentés comme des personnes immatures n'ayant pas droit à la parole. Cette considération qui a prévalu jusqu'à une période récente a confiné les jeunes dans une situation de passivité qui faisait qu'ils subissaient plus qu'ils n'agissaient. Depuis quelques années on assiste à un renversement de situation faisant des jeunes de véritables acteurs de paix. Cette transformation fait suite à une prise de conscience de la jeunesse.

Avec ce renversement de situation, il nous paraît important de réfléchir sur le rôle joué par la jeunesse dans ce processus. Cette jeunesse est considérée ici comme acteur plutôt que victime. Hier elle a été acteur de conflit, aujourd'hui elle est acteur de paix.

Étudier le rôle de la jeunesse dans le conflit en Casamance c'est aussi appréhender la citoyenneté de jeunes, leurs rapports avec les autres mais aussi et surtout avec les institutions de la République.

CHAPITRE 2 : Problématique et hypothèse de travail

2.1. Problématique

Notre problématique consiste à appréhender la citoyenneté des jeunes de la région alors qu'elle entre dans un processus de paix et de réconciliation. En effet l'étude sociologique de la jeunesse casamançaise paraît plus appropriée d'autant plus que nous nous trouvons à un tournant historique de la vie de cette localité. Marquée par plus de deux décennies de guerre, la région est entraînée de tourner la page pour entrer inexorablement dans une ère de paix. Certes la jeunesse n'a pas été l'unique acteur, il y a eu les femmes qui ont aussi joué un rôle non négligeable, de même que les ONG et autre organisme gouvernemental ou intergouvernemental. Mais il ne s'agit pas de mesurer l'apport de chacun des acteurs au processus de paix. Ce qui nous importe dans cette étude c'est de savoir comment s'est opérée la citoyenneté des jeunes dans un contexte particulier caractérisé par une situation de sortie de crise. Recueillir leur opinion nous paraît plus important que les déclarations des autorités ou de la presse. En ayant comme cible la jeunesse, nous avons choisi de mettre l'accent sur les jeunes militants d'associations ou de mouvements de jeunesse car il est ressorti au cours de l'enquête que c'est la catégorie la plus organisée et la plus impliquée dans le processus de paix et de reconstruction.

L'hypothèse de travail est que les jeunes ne constituent pas une composante forte du processus de paix. Malgré les actions menées dans le cadre de la recherche de la paix, ils sont souvent ignorés lors de la définition et de l'élaboration des nouvelles politiques de gestion du processus, des mécanismes de résolution pacifique des conflits, de médiation et de construction de la paix. Ceci n'est qu'un constat général pour les politiques de gestion d'un processus de paix. L'expérience a montré que les processus de paix et de reconstruction avaient plus de chance de réussite si toutes les composantes de la population et les jeunes en particulier se sentaient impliqués. Il est évident qu'une politique de recherche de paix serait plus efficace et plus harmonieuse pour peu qu'on n'y associe ceux pour qui cet avenir est destiné. Les propos des jeunes recueillis illustrent bien le sentiment d'exclusion qu'ils entretiennent à l'égard du processus de paix et de reconstruction de la région. Ce sentiment est plus accentué par l'ignorance de l'environnement social et culturel des principaux concernés. La représentation des jeunes n'est pas la même selon qu'on est du nord ou du sud. Les urgences socio économiques n'ont pas non plus la même interprétation d'un côté ou de l'autre (hommes politiques ou jeunes). Les auteurs de programmes de reconstruction vont répondre non pas à des besoins spécifiques émanant de jeunes mais plutôt imaginer des besoins qui puissent être satisfaits par des choix politiques.

Pour valider cette hypothèse, nous nous sommes basés sur des entretiens semi directifs. En privilégiant la récolte d'une parole sociale sur les jeunes, nous avons voulu mettre l'accent sur les associations de jeunesse plutôt que sur les individualités. La participation des jeunes à la recherche de la paix se faisant le plus souvent dans le cadre d'association et mouvements de jeunesse qui, pour l'essentiel bénéficient d'une grande expérience en matière de mobilisation et de sensibilisation. Ainsi le travail de terrain a consisté en des entretiens avec des jeunes de différentes associations et mouvements de jeunesse. Une quinzaine de jeunes répartis comme suit ont été interviewés : 6 jeunes des Scouts de Casamance (Ziguinchor et Kolda) , 3 jeunes de YMCA Ziguinchor et 6 jeunes du Collectif des Structures de jeunesse de Ziguinchor.

Pour ce travail, l'objectif était parallèlement à l'approche théorique définie auparavant, de recueillir une parole sociale sur le jeune. A partir de situation concrète en zone de conflit, il s'agissait de savoir comment les jeunes appréhendent leur vécu en tant qu'individu ou en tant qu'association, comment les jeunes se représentent le processus de paix, comment ils conçoivent la citoyenneté, le conflit armé, l'engagement en faveur de la paix, la reconstruction de la région. Ces objectifs ne pouvaient être atteints sans un recensement préalable d'un certain nombre de questions relatives à la problématique.

Ensuite il s'agissait de déceler les signes d'un changement de culture (citoyenne) à partir de nouvelles attitudes, pratiques, normes et valeurs d'une jeunesse ayant vécu le conflit. Y a-t-il eu rupture entre une situation de départ caractérisée par une implication dans le conflit ou une passivité. Si tel est le cas, comment s'est opérée cette mutation et quelle en est la portée?

Telles étaient les questions de départ ; celles qui ont conduit à entamer cette recherche.

Alors se posa le choix de l'échantillon de population : choisissant comme critère de sélection le nombre d'actions menées dans le cadre de la recherche de la paix, nous avons porté notre investigation sur les jeunes militants dans les associations ou mouvements de jeunesse pour des raisons que nous venons de citer.

2.2. Méthodologie

La démarche adoptée pour cette recherche a été définie comme suit :

- les entretiens semi directifs devaient constituer l'outil principal d'investigation. La méthode du guide d'entretien avec un certain nombre d'items sur les différents aspects de la problématique était le plus approprié. Les entretiens se faisaient presque exclusivement en français: étant donné que les jeunes étaient dans leur majorité scolarisés. Cette méthode ne posait donc pas de difficulté particulière. Précisons que la région de Ziguinchor figure parmi les régions les plus scolarisées du Sénégal avec 103.5 derrière Kolda et St- Louis avec respectivement 112.4 et 104.2

Cette méthode présentait donc plus d'avantage que le questionnaire (questions ouvertes ou fermées) qui a pour caractéristique d'enfermer le débat dans un cadre réduit. En revanche, l'entretien permettait d'avoir plus d'informations en ce sens que le débat est libre et ouvert.

Concernant le choix de la technique de recueil des réponses, le stylo a été préféré à l'enregistrement. Il s'agissait d'éviter la crainte et la suspicion que peuvent susciter l'enregistrement. Cela pouvant influencer sur le climat de confiance et de sécurité des interviewés vu qu'on est dans un environnement où les gens commencent à peine à parler ouvertement du conflit armé.

Au départ, il était prévu de mener des entretiens avec une quinzaine de jeunes d'organisations différentes dans une zone géographique (Ziguinchor et Kolda). A la fin, les entretiens ont concernés exactement 15 jeunes issus d'associations et de mouvements de jeunesse différents. Précisons qu'il n'est fait distinction ni de l'origine sociale, ni de la situation matrimoniale, ni du niveau d'éducation des jeunes interviewés.

Concernant la collecte d'information dans les institutions publiques, il est défini une ligne d'approche en corrélation avec la méthodologie d'enquête. Cette récolte d'information dans les institutions publiques est une étape complémentaire étant donné que ces institutions constituent des structures officielles d'encadrement des jeunes. Parmi ces structures, il y a lieu de citer la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative (DJVA) du ministère de la jeunesse, le Conseil National de la jeunesse (CNJS), le proviseur du lycée Djignabo de Ziguinchor Mr Nouha CISSE, ainsi que certaines ONG comme la RADDHO et le GONGAD.

Les agents de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative du Ministère de la Jeunesse nous ont beaucoup appuyé en répondant à nos questions et en mettant à notre disposition toute la documentation nécessaire. Les personnes que nous avons également rencontrées dans les autres structures (publiques ou privées) ont aussi fait preuve d'une grande disponibilité à notre égard. La

singularité du sujet et leur intérêt pour la recherche ont fait d'eux de véritables collaborateurs pour la réussite de cette recherche.

Obstacles

- La première difficulté rencontrée est d'ordre financier. Les frais de voyage sur le lieu de l'enquête furent entièrement supportés par l'auteur en l'absence de concours particulier. Ceci s'explique par le fait que la subvention accordée aux étudiants pour les travaux de recherche arrive souvent très tard presque en la fin d'année académique. Des lors l'étudiant est obligé de travailler avec ces maigres ressources en attendant l'arrivée de la subvention.

- La deuxième difficulté a trait aux interviewés. En effet il a été assez difficile de rencontrer certains jeunes vu le moment choisi pour mener l'enquête (période de classe pour certains et d'activités pour d'autres). Beaucoup de rendez-vous ont dus être reportés a plusieurs reprises sinon c'est des attentes qui pourraient durer plusieurs heures pour voir arriver la personne en question. Ces reports et ces retards ont rendu le travail encore plus difficile dans la mesure où le temps qui y était consacré était relativement insuffisant. Ce premier contact avec les jeunes en tant que futur inspecteur de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sport montre la difficulté qu'il peut y avoir à maîtriser cette cible que constitue la jeunesse. Hormis cela, les jeunes ont été très enthousiasmes et ont répondu aux questions dans un langage clair et compréhensible.

- La troisième et dernière difficulté concerne l'absence d'écrits sur le sujet. La revue de la littérature n'a pas donné grand-chose étant entendu que la contribution des jeunes au processus de paix est un champ de recherche non encore exploité.

DEUXIEME PARTIE : Analyse de la citoyenneté des jeunes en Casamance

Les enquêtes menées dans le cadre de cette étude ont permis de déceler l'existence d'une conscience citoyenne chez les jeunes (**chapitre 1**). Cette découverte est assez surprenante dans la mesure où les jeunes vivent une situation très difficile liée aux conséquences du conflit. Toutefois, force est d'admettre que se comporter en citoyen devient de plus en plus difficile dans un contexte pareil (**chapitre 2**).

CHAPITRE 1 : L'existence d'une conscience citoyenne chez les jeunes

L'enquête menée auprès des jeunes a révélé que ceux-ci conçoivent la citoyenneté de deux manières : comme un idéal et comme une participation.

1.1 La citoyenneté conçue comme un idéal

Le concept de citoyenneté est né dans la cité antique. La citoyenneté en Grèce (politeia) comme à Rome (civilitas) est une qualité qui confère le droit de participer à la gestion des affaires de la cité, en étant pleinement intégré à la communauté des citoyens. Cette communauté est fondée sur un principe fondamental d'égalité, tous les citoyens étant censé être non seulement égaux devant la loi, mais encore disposer d'un pouvoir d'intervention légale dans les décisions collectives. La citoyenneté témoigne de l'appartenance à une communauté politique et elle recouvre la capacité de concourir à l'expression de la volonté générale. Sur ce point, il n'y a pas de modèle idéal de citoyenneté qu'il suffirait de mettre en œuvre pour penser à une véritable démocratie mais une recherche permanente de « bien vivre » pouvant aider à l'amélioration et à l'approfondissement d'une vie sociale complexe. Notons que la citoyenneté a une histoire qui évolue au rythme du fonctionnement démocratique des sociétés.

Le principe moderne de la citoyenneté s'est affirmé pour la première fois en France avec la Révolution de 1789. L'innovation majeure introduite par cette révolte est la proclamation des droits de l'homme et du citoyen qui désormais consacre l'universalité du principe de citoyenneté. Il faut cependant préciser que les droits visés à ce niveau ne portent que sur les droits politiques aujourd'hui appelés droits civils et politiques. Sous cet angle, le citoyen est celui qui a la capacité de participer à la prise de décision sur les affaires de la cité.

A la définition abstraite, certains auteurs proposent une définition pratique, c'est le cas de B. Ellefsen et J. Hamel (2000)³. Il serait intéressant de s'arrêter sur ces deux notions avant de procéder à l'analyse du discours des enquêtés.

La citoyenneté abstraite renvoie à l'égalité politique, à la participation à l'exercice de la souveraineté nationale, par le droit de vote qui en est la conséquence. Selon ces auteurs, la citoyenneté évoque l'engagement dans la vie de la cité, en d'autres termes, « la citoyenneté porte en elle, l'idée de volonté commune et d'organisation collective à laquelle tous ont une voix, concrétisé par l'agora pour la rendre viable ». Si la citoyenneté confère des droits, elle sous entend aussi l'existence des devoirs ou d'obligations et elle garantit les droits civils et politiques de tous quelle que soit leur appartenance sociale, religieuse ethnique et autre. Ces droits donnent effectivement corps à une citoyenneté qualifiée d'abstraite car elle est octroyée avant d'être exercée.

La citoyenneté pratique sort des limites de l'égalité politiques et juridiques des individus. Elle a un lien avec l'insertion des individus dans la société. Si la citoyenneté politique se présente sous la forme d'un état, parce que « tous les droits qui y sont attachés transcendent l'expérience pratique des individus », la citoyenneté pratique n'est pas un état mais une action parce qu'elle consiste « à prendre pied dans la société en faisant corps avec ses semblables pour défendre sa propre vie, assurer sa survie biologique, manifester son indépendance et tirer personnellement profit de l'adhésion à l'ensemble social »⁴. Toutefois, dans nos sociétés c'est le travail qui est au centre de cette citoyenneté pratique, dans la mesure où il est l'un des cadres sociaux intégrateurs, qui permet aux individus de participer à la vie collective.

³ Ellefsen et J. Hamel cité par Emmanuel Jovelin

⁴ Emmanuel Jovelin est responsable du Groupe d'étude et de recherche en travail social (GERTS). Il est également Co responsable du DESS Développement social urbain et du diplôme universitaire des sciences sociales appliquées à la gérontologie de l'Institut supérieur de formation Permanente, Université catholique de Lille.

Pour les jeunes, la citoyenneté c'est d'abord le respect des droits et obligations envers sa communauté, envers son pays. Elle est un comportement, une culture qui permet de participer au développement de son pays. A la question de savoir que signifie la citoyenneté pour vous ?

Les réponses sont généralement : *« La citoyenneté c'est un comportement vis-à-vis des règles sociales, devoir envers son pays. C'est se reconnaître dans un pays, respecter les lois du pays, participer au développement de son pays, participer à la recherche de la paix. La citoyenneté c'est être membre d'un Etat. Le citoyen est quelqu'un qui répond à ses droits et obligations, quelqu'un qui a une certaine culture, un comportement par rapport à son Etat. La citoyenneté c'est une culture pour participer au développement de son pays, c'est être membre d'une communauté: respecter les institutions. Le citoyen c'est une personne active, c'est une participation au développement de la société. la citoyenneté ne connaît pas d'âge. Le citoyen doit remplir ses obligations avant de réclamer des droits. Les jeunes ne doivent pas être en reste, mais il faut un appui de l'Etat. C'est un comportement vis-à-vis de l'Etat, c'est une action saine pour le développement de son pays ;c'est respecter les règles édictées. »*

Même s'ils ne donnent pas une définition exacte de la citoyenneté, il faut admettre que les réponses données par les jeunes ne s'éloignent pas beaucoup de la réalité. En effet on retrouve les dimensions essentielles de la citoyenneté à savoir la citoyenneté comme manifestation de l'identité nationale, la citoyenneté comme un ensemble de droits et obligations, la citoyenneté comme participation à la vie de la cité et la citoyenneté comme ensemble de qualités morales.

Dans bon nombre d'Etats modernes, en particulier les nouveaux Etats, la citoyenneté a toujours entretenu un rapport étroit avec la nationalité. La citoyenneté se définit en effet toujours en référence à la communauté politique et son attribut essentiel est le droit de participer directement ou indirectement à l'exercice du pouvoir politique. Dans le cadre de l'Etat- nation, le citoyen est titulaire d'une parcelle de souveraineté nationale. Seuls les nationaux sont, par conséquent citoyens et eux seuls sont admis au bénéfice des droits politiques. Ainsi, le citoyen se définit d'abord par opposition à l'étranger et la citoyenneté apparaît à cet égard comme un sous-ensemble de la nationalité : la quelle désigne un lien juridique qui rattache une personne physique à un Etat particulier. Il reste cependant à préciser que si la nationalité est posée d'emblée comme condition nécessaire à l'accès à la citoyenneté, tous les nationaux ne sont pas pour autant automatiquement citoyen.

Dans la tradition française qui, sur ce point a déteint largement sur nos pays, le citoyen n'est pas simplement l'habitant, mais le membre de la nation, concept qui désigne alors l'entité collective formée par l'ensemble des citoyens et seuls dépositaires de la souveraineté dans l'Etat. Cette appartenance à la nation et à l'Etat doit se recouvrir. L'Etat doit être fondé sur la nation qui elle, doit s'exprimer en lui. La communauté politique forme simultanément une communauté culturelle, bien que celle-ci soit conçue de façon différente d'un pays à un autre. C'est pourquoi la construction historique de la citoyenneté s'accompagne généralement d'un processus d'unification culturelle susceptible de promouvoir un sens de la communauté entendu ici comme l'expression de l'adhésion à un projet politique, la loyauté vis-à-vis d'une civilisation qui est le bien commun, le sentiment intensément vécu et ressenti de faire partie d'une même aventure. Cette appartenance doit être unitaire.

Il n'y a pas de place pour une appartenance partielle ou pour plusieurs niveaux d'appartenance ; ou plus précisément, l'appartenance nationale et citoyenne doit être le pôle d'identification premier des individus et elle est censée être la valeur cardinale par rapport à la quelle toutes les autres affiliations doivent s'ordonner. Malheureusement ce n'est pas souvent le cas dans nos Etats où l'on remarque des formes d'allégeance à d'autres entités présentes au sein même de l'Etat. C'est toute la difficulté pour les populations de se comporter en citoyen. Mais nous y reviendrons plus tard. Cette appartenance est aussi sacralisée ; sacralisation exprimée dans le devoir des citoyens de faire précisément des « sacrifices » c'est-à-dire des actes sacrés pour la nation jusqu'à mourir pour elle.

Quand à la citoyenneté comme ensemble de droits et d'obligations, elle a été théorisée par un sociologue anglais Thomas Humphrey Marshall qui distingue trois étapes et trois formes de réalisation de la citoyenneté moderne. L'affirmation des droits civils au XVII^e siècle depuis la liberté de parole, de pensée, de religion jusqu'à l'égalité devant la loi, droit de propriété et de passer un contrat, donc à peu près l'ensemble « des droits de l'homme » célébrés par les révolutions américaines et françaises ; conquêtes de droits politiques au XIX^e siècle corollaire à l'institutionnalisation progressive de la démocratie représentative avec le droit d'élire et d'être élu et de participer au gouvernement avec l'extension des franchises et l'abolition progressive de la distinction entre citoyens actifs et passifs et donc l'extension du droit de suffrage à des couches plus nombreuses de la population ; l'organisation des droits sociaux au XX^e siècle corollaire à la mise en place de l'Etat providence avec la reconnaissance que les conditions minimales d'instruction, de santé et de bien-être économique et social commandent l'exercice réel des droits civiques et politiques.

A ces trois étapes et formes de la réalisation de la citoyenneté correspond la mise en place de trois institutions qui en deviendront les symboles : les tribunaux, les assemblées politiques représentatives et le développement des écoles et services sociaux. Selon une classification juridique devenue classique, la citoyenneté se décompose en droits civils, politiques et sociaux. Les droits politiques correspondent aux droits – participation qui permettent au citoyen de prendre part activement aux processus démocratique de formation de l'opinion publique et de la volonté. Les droits sociaux correspondent aux droits- créances garantissant au bénéficiaire de l'Etat-providence un revenu minimum et la sécurité sociale. Comme toute théorie cette thèse a fait l'objet de critiques qui pour l'essentiel lui reprochent son caractère linéaire et chronologique parce que ne tenant pas compte des périodes de rupture qui ont marqué le passage de monarchie oligarchique aux communautés politiques modernes et les tendances contradictoires qui apposent les dynamiques des appartenances politiques, religieuses, ethniques et de classes.

Lors de l'enquête, menée chez les jeunes en Casamance, il est ressorti que tous ces aspects de la citoyenneté étaient très présents dans leur discours. Effet ; on remarque les expressions comme ; *« avoir des droits, respecter les règles, les institutions ; participer au développement de pays, citoyen personne active »* reviennent souvent. Ce qui signifie que les explications données par ces jeunes ne sont pas dépourvues de sens. Ils sont tout à fait conscient du sens qu'ils donnent à ce concept et chose surprenante ils arrivent même à faire le rapport entre l'absence d'un comportement citoyen et le conflit armé. En effet un jeune nous a fait savoir ceci *« le conflit est en partie causé par le non respect des certaines règles. Le respect des valeurs est un acte citoyen et la participation au retour de la paix est un acte civique »*.

Une telle conception n'est pas surprenante de la part de ces jeunes étant donné que ce sont tous des gens instruits et militants dans des associations ou mouvements de jeunesse. Ce sont pour l'essentiel des scouts ou des jeunesses catholiques.

Cependant, interrogés sur leur propre citoyenneté, les enquêtés admettent qu'il y a de moins en moins de comportement citoyen chez les jeunes. Voici quelques uns de leur propos : *« les jeunes n'ont plus l'esprit citoyen qui était symbolisé par le bénévolat, le volontariat, actes qui participent à la construction de la paix. Il n'y a plus de bénévolat, plus de solidarité. La citoyenneté existait dans notre culture mais nous sommes entrain de la perdre Les jeunes n'ont plus le sens de la citoyenneté parce qu'il y a l'insécurité qui entraîne le chômage et le banditisme »*.

Ces propos montrent que les jeunes sont conscients de leur comportement et saisissent bien ce qu'est un comportement citoyen « faire pour son pays d'abord avant de réclamer quoi que ce soit ». Ils n'ont pas non plus tort de préciser que la citoyenneté a toujours existé dans la culture africaine. En effet la société africaine et la famille en particulier inculque toujours aux jeunes le sens des valeurs et de la hiérarchie des âges ; elle s'efforce par tous les moyens de développer chez les jeunes le sens de l'attachement à la terre natale : qui les accueille, les forme, les nourrit et qu'ils retrouveront le jour de leur mort. Cet attachement à la cellule familiale, à la terre et à la communauté : cette solidarité envers ces trois entités manifeste l'appartenance et l'intégration totale de l'individu à la communauté. L'on pourrait aujourd'hui considérer de tels actes comme des actes citoyens.

Les jeunes sont sensibilisés à l'action (par opposition à l'oisiveté) sur la création, au travail pour leur communauté pour leur famille et pour eux- même. Au plan morale on s'efforce de développer chez les jeunes le respect de la vie , de la personne, de la parole donnée ; mais aussi le désintéressement, la générosité et la sincérité dans l'engagement. Les membres de la famille enseignent également au jeune la politesse et les règles de conduite à observer en société : parler peu, ne pas s'emporter, écouter attentivement, respecter les anciens et les aînés. Cette manière de voir les choses n'est autre que le civisme. Ce terme qui s'entend de deux manières ne recouvre en fait qu'une signification unique : il désigne la conduite de personne (politique) ayant un rapport indifférencié à l'Etat et voudra dire *sens des devoirs collectifs au sein d'une société*. Cette définition éclaire l'ambiguïté de la notion : d'une part le civisme se présente comme une vertu ou un devoir ; d'autre part une « orthopédie sociale » dans la mesure où il pousse à un certain conformisme vis-à-vis d'un modèle politique, historiquement situé et géographiquement déterminé. En France, le terme de civisme désigne la formation individuelle du citoyen et la qualité de bon citoyen, ce que Robespierre et Saint-Just appellent la vertu et Condorcet la raison. Il recouvre au moins trois obligations : le devoir de voter : le devoir militaire, le devoir fiscal. Plus tard, la République devra en ajouter deux autres : le devoir de s'instruire et le devoir de solidarité.

Cette éducation si rigide soit- elle avait l'avantage de développer chez les jeunes un esprit de discipline et de soumission qui sauvegardent la cohésion du corps social. Aujourd'hui on assiste à un relâchement de toutes ces valeurs surtout dans les villes souvent caractérisées par l'éloignement de la famille d'origine et l'influence des modes de vie occidentales.

De la manière qu'ils constatent l'existence d'une culture citoyenne dans la tradition africaine, de cette même manière ils sont conscients de la disparition progressive de ce comportement dont ils essayent de donner quelques raisons. Les facteurs à l'origine de ce phénomène sont entre autres les effets du conflit sur la population en général et les jeunes en particulier. Il est vrai que quand les individus ont du mal à satisfaire certains besoins qualifiés de primaires, ils ont tendance à développer des formes de comportement déviant ; pourvu qu'ils arrivent à satisfaire ces besoins. Avec le conflit armé, beaucoup de populations qui habitaient les villages environnants se sont retrouvées en ville sans emploi et sans ressources parce qu'ayant abandonné leur terre et leurs champs qui constituent leur principale source de revenus. L'exode s'est donc accentué avec le conflit. C'est dire combien la pauvreté et la précarité peuvent être à l'origine de changements souvent préjudiciable à son auteur.

Un autre élément apparu lors de l'enquête a trait à la part de responsabilité de l'Etat sur la citoyenneté actuelle des jeunes. Au terme de l'investigation, les jeunes interviewés nous ont tenus ces propos : *« le citoyen ne fais pas recours aux armes pour porter ses revendication, mais les autorités et l'Etat doivent aussi poser des actes citoyens, ils doivent remplir leurs devoirs. Il y a une absence d'information au niveau des jeunes, une méconnaissance des leurs droits et obligations qui n'arrange pas l'Etat. L'enseignement des droits et obligations du citoyen doit être obligatoire. Les souffrances des populations sont la faute des autorités qui ne visent que leurs intérêts. Ils parlent à la Télé mais on ne voit rien. Moi je suis né pendant la guerre et jusqu'à présent ça continu. On dirait que l'Etat n'a pas intérêt que ça finisse parce qu'il mène des actions contradictoires et c'est parce que les bailleurs de fonds n'aident que les pays où il y a des problèmes, mais il y a aussi le revers de la médaille. L'Etat ne fait rien pour inculquer le civisme aux jeunes ; c'est une notion très peu connue contrairement en europe Les collectivités locales ayant en charge la jeunesse qui est une compétence transféré ne font pas beaucoup d'efforts».*

Il est donc certain qu'il y a un véritable problème pour ce qui est du rôle de l'Etat dans cette quête de citoyenneté. Aujourd'hui, le modèle républicain est apparu comme une réponse historique à la contradiction ouverte sur le plan de l'égalité (la citoyenneté comme qualité commune des citoyens) et celui des inégalités (la citoyenneté comme capacité d'action publique). Loin de supprimer les conflits sociaux, il en a offert une régulation marquée par un système d'institutions agencées entre « parties qui procèdent à des évaluations différentes du contenu de l'intérêt public, mais admettent que celui-ci existe et les parties qui participent à son élaboration et ont l'obligation de déférer à ses lois ». Or la réalité tend à le faire apparaître comme un ensemble de rouages « tournant à vide », presque à court circuit de l'univers social et des tensions. Plus guère capable de tenir ses promesses, il n'évoque d'un ensemble de principes incantatoires qui se transcrivent de moins en moins facilement en pratique. Dans ce diagnostic anodin sinon banalisé se trouve ainsi mises en cause simultanément les institutions de mise en œuvre du lien social et la solidarité (crise de l'Etat providence) ; les formes du rapport entre économie et la société (crise du travail), les identités collectives et individuelles (crise du sujet). Faute d'en avoir pris la mesure, on ne peut comprendre les raisons pour lesquelles la citoyenneté n'est plus la formule magique de régulation des conflits qu'elle est censée avoir été dans le passé⁵.

1.2 La citoyenneté participative

La participation reste et demeure l'élément essentiel de la citoyenneté. Le citoyen en plus d'être un observateur avisé de sa société, doit être un acteur engagé de la vie sociale car ce sont les hommes qui ont fait l'histoire dans le passé et ce sont les hommes qui la font dans le présent. En démocratie, il faut apprendre au citoyen à vouloir la faire. C'est rappeler que les sociétés et les individus peuvent agir, s'ils le veulent sur leur destinée que la classe d'histoire peut être un lieu privilégié d'investissement du présent. Les jeunes y constatent que les réalités présentes ne sont pas des en soi, immuables et figés, tenant à une espèce d'ordre naturel, mais qu'au contraire elles s'inscrivent dans un ordre de changement et d'interventions humaines et qu'alors on peut agir sur elles.

Le jeune en retire qu'à l'instar des anciens qui l'ont précédé, il peut affirmer sa propre présence et sa participation dans le courant de l'histoire. Lui montrant sa situation dans ce mouvement qui va d'hier à aujourd'hui, le cours d'histoire ouvre la porte à sa participation démocratique : Le jeune sait désormais qu'il hérite du passé, que le présent lui est confié à lui et aux autres humains, qu'il a des responsabilités à assumer, que sa participation est nécessaire pour tisser le présent comme l'avenir.

⁵ Fred Constant ; La citoyenneté : éducation civique, juridique et sociale ; Clefs politiques ; Montchrestien P. 74 et Suivant.

Interrogés sur le sens qu'ils donnaient à leur implication à la recherche de la paix ; les jeunes enquêtés ont donné ces réponses : *« la participation au retour de la paix est un acte civique. Nous les scouts sommes très engagés dans la vie de notre communauté. Nous marquons notre engagement par différentes activités comme des sessions de formation en droits humains car la connaissance de ces droits peut mener à un comportement citoyen, la formation en entrepreneuriat pour freiner l'immigration, le reboisement qui est un acte de protection de l'environnement, les actions d'assainissement à la gouvernance en tant que représentant de l'autorité, la réhabilitation des cases de santé et d'écoles La participation à la recherche de la paix est un acte citoyen parce que chaque citoyen doit participer à la construction de sa communauté. Le citoyen doit être une personne active qui participe au développement de sa société ».*

Ainsi pour les jeunes, la participation revêt un caractère primordial dans cette quête de citoyenneté. A côté donc de la conception idéale de la citoyenneté faisant surtout appel au statut juridique de la personne, il est nécessaire d'y ajouter un aspect social impliquant « un ensemble de rôles sociaux spécifiques (distincts des rôles privés, professionnels, économiques, etc.) par lesquels chaque citoyen, quelle que soit sa place dans la division du travail est en mesure d'opérer des choix(ou de les accepter ou d'y participer) entre les propositions contradictoires même si celles-ci sont également légitimes à ces yeux ». La citoyenneté désigne ici un agir politique lié à l'implication des citoyens particulièrement concernés par les affaires politiques. Elle est « la pierre angulaire d'un projet proprement politique qui ne vise pas seulement à changer le centre du pouvoir, mais l'anatomie du pouvoir »⁶.

Le rêve d'une agora permanente sous-entend l'idée d'une mobilisation politique permanente, où le citoyen raisonnable délibère constamment sur ses doléances et ses aspirations, en comparant les lois et leurs applications. Dans une démocratie, le citoyen est avant tout acteur : il prend part régulièrement à l'élaboration des décisions politiques, que ce soit au plan local, national et pas seulement le jour des élections. Ce citoyen rêvé se tient informé et dit haut et fort ce qu'il pense d'une mesure étatique qui, pourrait lui paraître injuste, peu raisonnable ou seulement trop coûteuse. Il s'engage ouvertement en faveur de politique qu'il estime justifiées et prudentes. Sans s'interdire de prendre en compte ses propres intérêts et ceux de son groupe d'appartenance sociale. Il essaie de considérer les revendications des autres et d'évaluer avec soin leurs arguments.

⁶ Fred Constant. Op cite P. 31

A propos un jeune interrogé sur le fait de savoir si les combattants qui ont pris les armes contre l'Etat peuvent encore être considérés comme des citoyens, il répond ceci « *les rebelles peuvent être considérés comme des citoyens même s'ils ne sont pas des citoyens modèles, parce qu'un citoyen ne fait recours aux armes pour faire entendre ces revendications* ». Ajouté à cela, le citoyen assiste aux réunions publiques et rejoint des associations bénévoles dont le but est de réfléchir sur les mesures étatiques susceptibles d'affecter chacun.

Il sert donc son pays en s'acquittant de ses impôts et en effectuant son service militaire sans perdre de vue le bien public dont il a l'idée la plus haute. L'existence de la démocratie reposerait donc sur des citoyens possédant un haut degré d'information, un profond attachement aux valeurs du pluralisme et une volonté d'engagement. Ce qui revient à dire que parler de la chose de la citoyenneté, consiste moins à évoquer la participation à la chose publique qu'à repérer les atteintes dont cette dernière est la cible. Beaucoup évoquent le « déficit civique » qu'accuseraient les sociétés actuelles et particulièrement les jeunes. Les jeunes écrit Jean-Herman Gyay de l'Université de Sherbrooke, « ont la réputation d'être apolitique ou peu intéressés par la chose publique »⁷.

Ce constat encore valable il y a un certain temps l'est de moins en moins pour les jeunes du Sénégal. L'on se souvient encore de la mobilisation dont ils ont fait preuve lors des élections présidentielles de 2000 ainsi que des élections qui ont suivi. L'intérêt que les hommes politiques portent également à cette frange de la population qui, chaque jour la « courtisent » davantage montre à quel point cette jeunesse est intéressée par la chose politique. Il est vrai que les jeunes ne peuvent pas nommer le député de leur coin ou le ministre des finances ou le maire de leur municipalité. Ce genre d'information ne les touche pas. Souvent on juge négativement les jeunes en se fondant sur leur méconnaissance de certaines informations alors que la plupart des adultes en sont ignorant. Si nous disons que les jeunes sont lucides, c'est parce qu'ils saisissent bien les enjeux sociaux actuels, c'est parce qu'ils sont capables de donner leur point de vue sur certaines tendances présentes comme la mondialisation, le libre échange, la précarité de l'emploi, l'avènement d'une société duale ou sur la croissance de la dette publique.

⁷ Cité par Vie pédagogique, Numéro 109, novembre, décembre 1998

Ce que l'on omet de dire c'est ce les jeunes sont très sensibles par exemple à l'unité de la famille, à la gestion de la chose publique, au respect de l'autre. Ils semblent aussi avoir très à cœur de se réaliser en tant que personne aux activités auxquelles ils participent et accordent une place très importante aux relations interpersonnelles et à la solidarité. Ils souhaitent également faire « partie intégrante » de l'école. Au fond ils se manifestent pas cette tendance à « l'incivisme » que parfois d'aucuns seraient tentés de leur prêter. Leurs attentes à l'égard du fonctionnement de la société ne sont peut-être pas tout simplement les mêmes.

Ce besoin de participation, de prise de parole qu'expriment les jeunes en faveur d'une recherche de la paix montre en quelques sortes que l'esprit citoyen se développe chez eux. Leur attente correspond bien à l'idée d'une citoyenneté démocratique construite par le sujet en tant qu'acteur libre de s'exprimer et de forger son esprit critique. Il est évident que les jeunes, loin d'être ce que certains pensent d'eux sont aussi citoyen ou même plus que certains adultes. Mais force est d'admettre que dans un contexte particulier caractérisé par la peur, les difficultés de toute sorte, il peut sembler très difficile de se comporter en citoyen modèle.

CHAPITRE 2 : La difficulté de se comporter en citoyen

Si l'on admet que être citoyen ne se limite pas à accomplir son devoir de citoyen le jour des élections, mais que ce doit être un comportement de tous les jours, de tout instant ; il faut bien reconnaître que cet aspect de la citoyenneté fait souvent défaut au niveau de la jeunesse. L'enquête menée montre une difficulté réelle pour les jeunes de répondre à cet idéal de vie en commun que nous venons d'exposer plus haut. Il est ressorti de l'analyse que les raisons qui peuvent être à l'origine de ces dérives de comportement sont les plusieurs natures, mais nous en limiterons à deux principalement. Il s'agit d'une part de l'absence d'une éducation à l'école citoyenne et d'autre part de l'effritement du sentiment d'appartenance collective.

2.1 L'absence d'une éducation à la citoyenneté à l'école

La demande faite à l'école de soutenir la formation du citoyen n'est pas nouvelle. Depuis toujours, l'éducation civique fait partie du mandat de socialisation confié à l'école comme institution dépassant la famille. Cependant la citoyenneté dont il s'agit aujourd'hui possède des caractéristiques propres et tend à se définir dans le contexte de transformations sociales qui mettent à l'épreuve nos institutions sociales et politiques conçues pour répondre aux attentes d'une population jusqu'ici homogène. Devant ces changements on fait appel à l'école pour préparer les jeunes à des comportements adaptés à une diversité venue de l'éclatement des références culturelles, l'hétérogénéité des valeurs et des modes de vie.

Il se trouve que justement l'école sénégalaise ne joue plus ce rôle de socialisation de l'individu. Elle n'est plus le lieu de jonction des valeurs personnelles et familiales avec celles d'une nouvelle collectivité qui sont plurielles et souvent conflictuelles⁸. Lors de l'enquête les jeunes ont déplorés le manque d'information sur la notion de citoyenneté et ses implications, rôle qui d'après eux devrait être joué par l'école mais malheureusement, celle-ci est loin de satisfaire cette demande. En effet lorsqu'on leur a demandé si le fait de participer à la recherche de la paix est synonyme de citoyenneté, les jeunes après avoir répondu par l'affirmative précisent ceci « *Il y a une absence d'information, la connaissance des droits et obligations est absente. L'enseignement des droits et obligations du citoyen doit être une obligation. L'enseignement dispensé à l'école ne prend pas en compte le civisme* ».

⁸ Apprendre la citoyenneté en la pratiquant Par Marthe van Neste in Vie pédagogique p 38

Jusqu'ici, il s'agissait d'inscrire au programme d'étude des cours « d'instruction civique », puis d'éducation civique. Les disciplines liées à cette formation étaient généralement limitées à l'histoire et à la géographie. Ces cours ont longtemps porté presque uniquement sur le domaine des institutions c'est à dire centrés sur la connaissance des institutions politiques et administratives ainsi que de leur fonctionnement, des lois et des constitutions nationales. Bien que ces contenus continuent d'être enseignés, il convient par ailleurs de mentionner que de plus en plus, l'éducation à la citoyenneté couvre un champ beaucoup plus large de savoirs, d'attitudes et de comportements à acquérir. C'est ainsi qu'aujourd'hui le cours d'éducation à la citoyenneté tend à toucher des domaines de connaissances, de l'éducation aux valeurs ainsi que les liens transversaux à établir entre ces dimensions de l'apprentissage et la vie sociale en générale. La citoyenneté contemporaine se construit dans une société plurielle qui est par définition un champ opposant des forces contradictoires. Dans ce contexte, l'école a bien du mal à situer son action.

Il y a encore quelques années, l'instruction civique confondue avec l'appropriation intense de quelques principes moraux, évoquait le respect des principes moraux et le conformisme social. En effet on visait à former un citoyen obéissant, disposé à « faire comme tout le monde ». Les programmes avaient pour objectif de produire des élèves dociles et les méthodes de dressage comportant des châtiments corporels, de lourdes punitions, les suspensions et des exclusions. Le tout évidemment sans possibilité de recours, l'école étant toute puissante. L'institution scolaire constituait une sorte de prolongement de l'institution familiale et en épousait les valeurs et les méthodes. Aujourd'hui les objectifs doivent être revus ainsi que les méthodes, et cela compte tenu des nouveaux défis qui se posent à l'école mais aussi des enjeux qui deviennent de plus en plus importants. En effet si l'on reconnaît que le processus éducatif exerce bien une influence sur la socialisation civique et politique de l'élève ; le rôle de l'école dans la formation de la personnalité politique doit avoir une importance pratique.

Comme on peut l'observer à la lumière des orientations de beaucoup de réformes actuelles du système éducatif, la formation des jeunes relativement à la citoyenneté s'inscrit bien dans un processus dynamique qui traduit bien l'intention de décloisonner cette éducation en faisant appel à l'ensemble des ressources éducatives de l'institution scolaire.

L'éducation à la citoyenneté a pour objet de préparer les jeunes à participer aux affaires de la cité. C'est un long apprentissage qui ne s'achève pas au terme des études secondaires mais qui se poursuit tout au long de la vie. C'est aussi une approche qui implique une démarche cognitive : la maîtrise des termes et des concepts de base servira de cadre commun à la discussion et à la réflexion. L'apprentissage de la citoyenneté ne peut ainsi faire l'économie d'une démarche intellectuelle.

Les bases modernes de cette citoyenneté trouvent donc leur expression dans la démocratie pluraliste et les droits de l'homme. Ces concepts de natures politiques et juridiques sont par nature évolutifs et interdépendants.

Leur compréhension s'inscrit au nombre des objectifs d'une éducation à la citoyenneté. Ces précisions faites, il est intéressant de se pose la question : à quoi ressemble l'école qui éduque à la citoyenneté ?

- L'on pourrait être tenté de dire que c'est d'abord une école qui force la pratique de la démocratie et le sens des responsabilités. En effet devenir un citoyen démocrate, ça s'apprend dans une école qui place au premier chef sa responsabilité d'instaurer un climat de transparence où les questions de pouvoir peuvent être discutées. La relation pédagogique qui s'y vit est de nature à renforcer le message relatif au respect des personnes et l'élève y est vu comme un sujet de droit. La participation à la vie de la classe et de l'école y est considérée comme un pouvoir légitime et une source d'apprentissage au même titre que les heures de cours, les laboratoires de travaux pratiques et le travail au centre de documentation. La classe est le premier lieu de participation démocratique et d'éducation à la citoyenneté parce que c'est d'abord dans ce milieu restreint que les jeunes peuvent commencer à participer à la prise de décisions qui les concernent. La participation de chacun à l'échelle de l'établissement devient la participation active à l'échelle de la classe. Ainsi, la classe puis l'école deviennent un champ d'essai où l'élève fait ses premiers pas de citoyen accompagnés d'un adulte qui le guide et supplée à ces manques.
- C'est aussi une école qui interdit la violence et autorise la parole. On ne peut bâtir la cité sans déposer les armes pour s'asseoir et discuter. L'apprentissage de la vie en société, c'est le refus de l'insulte, de l'exclusion et des pratiques discriminatoires. L'enfant est tout porté à résoudre ses conflits par la violence. Il appartient à l'adulte de lui présenter l'interdit de la violence, un interdit qui ne se discute pas mais qui permet parce qu'il est là de discuter de tout. A ce niveau également, l'accès à la parole s'apprend. On parle ici de l'art de délibérer, ce qui fait appel à une série d'habiletés.

- C'est également une école qui donne un sens aux savoirs scolaire. En effet par la construction de savoirs et de compétences que l'homme ou la femme peut exercer ses droits et ses devoirs de citoyen ou de citoyenne. L'ignorance est la source de la précarité, de la dépendance et de l'exclusion. Le démuné ne peut se défendre parce que la faiblesse de ses bagages intellectuels et de ses connaissances ne lui permet pas de se tirer de la soumission aux événements, de s'exprimer, de négocier et de changer sa condition. L'école a le devoir de faire en sorte que le jeune s'approprie les savoirs et les compétences pour s'adapter aux évolutions sociales, économiques et technologiques de son environnement. En cela, elle ne peut réussir que si elle parvient à lui faire percevoir le pourquoi des apprentissages scolaires. Quand l'école fait de l'apprentissage significatif et valorisant, quand elle met l'accent sur la relation au savoir plutôt que sur l'étude du programme de a à z, elle fait comprendre au jeune que ce qui compte, c'est qu'il existe des outils, qu'il peut s'en servir et que, désormais, il a prise sur le monde et peut changer le cours des choses. La formation du citoyen passe par la connaissance des phénomènes complexes : les mécanismes démographiques, économiques, politiques et psychologiques de même que des enjeux technologiques, éthiques et philosophiques. Travailler avec l'élève à l'aide de l'approche systémique, lui apprendre à ne pas être dupe des mythes, c'est lui donner les moyens de maîtriser sa vie personnelle et de participer à l'évolution de la cité.

Dans cette optique, la formation du citoyen concerne chaque éducateur à l'école.

- L'école qui éduque à la citoyenneté doit aussi être une école qui engage ses élèves à servir la communauté. Des lors, pour aider le jeune à conquérir la conviction que son environnement est sien et qu'il lui appartient de le rendre encore plus habitable, l'école doit retrouver cette vision du service public que la vie compartimentée et réglementée d'aujourd'hui a reléguée derrière les conventions collectives et les tâches spécialisées. Quand nous aidons à bâtir quelque chose, ce quelque chose nous appartient un peu. Nous y gagnons en assurance et avons le goût d'apprendre ce que nous devons apprendre. Il en est de même pour les jeunes. L'école du citoyen offre à ses élèves des occasions de s'engager dans la vie communautaire, interne et externe de l'école, qu'il s'agisse d'aider à nettoyer la cour de l'école : d'organiser un défilé au profit des enfants déshérités, de planter des arbres dans la cour de l'école. Les équipes de jeunes qui participent à des projets de service communautaire savent qu'ils apportent leur contribution à leur communauté. Par ce processus, ces jeunes apprennent que travailler ensemble peut faire une différence et que quelque part, on fait avancer la démocratie.

En définitif, il est évident qu'il est incontestable que faire pratiquer la citoyenneté devient un défi à relever en équipe. En matière d'éducation à la citoyenneté, la barre est très haut pour les éducateurs et les éducatrices qui ont la responsabilité « d'éduquer les jeunes de la terre de demain » comme le dit un auteur. Or cette éducation ne peut être soutenue que par une approche pédagogique globale fondée sur l'interdisciplinarité des matières, l'habileté à analyser un problème sous divers angles, la conscientisation du jeune à se questionner sur son agir social. C'est aussi arriver à placer les jeunes en situation de coopération, et ce, en dehors d'un système de compétition.

L'éducation à la citoyenneté exige une pédagogie ouverte qui promeut l'ouverture à la différence, le dialogue entre les cultures et l'engagement social ; l'élève y apprend à assumer ses responsabilités individuelles et collectives.

L'éducation à la citoyenneté ne peut être l'œuvre d'un seul enseignant ni être tributaire de sa bonne volonté. La formation en matière de démocratie ne peut advenir que si tous ceux et celles qui travaillent dans les établissements scolaires s'acharnent à donner à l'élève un sens à l'existence et s'opposent à toute les formes d'exclusion à l'école et dans la classe. Eduquer au respect des droits de la personne, c'est introduire les jeunes dans les voies de la solidarité, de la justice et de la paix et pour y parvenir, il est nécessaire que ces derniers puissent rencontrer des hommes et des femmes qui, eux-mêmes luttent contre le repli sur soi et l'individualisme et croient à des rapports égalitaires entre personnes.

2.2 L'effritement du sentiment d'appartenance collective

La disparition de ce sentiment d'appartenance est consécutive à ce l'on a appelé « la crise de la modernité » qui soumet le lien social à de nouvelles quêtes de sens. En l'espace d'environ un quart de siècle, nos sociétés ont connu des changements considérables pour ce qui est de la dynamique de la vie publique. Les différents systèmes de valeurs et d'idéologies se sont entrechoqués avec violence. Les politiques économiques de développement scientifique, et technologique ont provoqué des modifications substantielles en ce qui concerne les modes d'organisation du travail.

L'influence de cultures venues d'ailleurs et l'importance de l'exode rural ont accentué le caractère mouvant de la notion d'identité culturelle et continuent parfois de susciter de vives réactions. L'expansion, à l'échelle mondiale des économies transnationales a réduit le pouvoir d'influence des Etats sur leurs propres orientations internes en matière de développement économique et social. En ce qui concerne la situation des jeunes en Casamance, il faut dire que le conflit a eu des effets destructeurs sur les structures traditionnelles d'appartenances. La peur a entraîné un sentiment de méfiance et de suspicion entre communautés, conduisant à la délation, à des dénonciations et des arrestations de membres de communautés entières. S'y ajoute les déplacements de populations fuyant les combats et se retrouvant en ville sans y être préparés. Elles se retrouvent ainsi dans un environnement tout à fait nouveau où elles n'ont aucune attache ayant perdu les liens avec la communauté d'origine et ne s'étant pas tout à fait intégré à leur communauté d'accueil.

Tous ces changements ont remis en cause l'assurance de pouvoir transmettre, de génération en génération, des repères stables, éprouvés pour ce qui est du bien-fondé par la génération antérieure et perçu comme un gage de stabilité et de pérennité de la vie sociale dans son ensemble. Aujourd'hui, la famille, la société et l'Etat se voient dans l'obligation de gérer le changement dans la relative incertitude du lendemain.

Il n'est pas surprenant que, dans ce contexte, une réflexion sur le présent et le devenir de la citoyenneté ait fait surface parce qu'en fait tous ces changements continuent de s'accompagner d'inquiétudes et de remise en question, cependant qu'ils sont susceptibles d'affaiblir le lien social. En effet comme le dit Alberto CORDEIRO la question de fond est double : « quel est l'élément qui motive les individus à participer aux enjeux politiques d'une société : faut-il que cette motivation soit d'un ordre différent de celle qui les poussent à faire part quotidiennement à la vie sociale, économique, culturelle ? »⁹.

A l'heure de la démocratie représentative, la pratique citoyenne du plus grand nombre est garantie par la cohésion sociale. Elle vaut reconnaissance et vérification : il y a consensus à la base.

⁹ Alberto CORDEIRO : La citoyenneté dans tous ses états ; p 200

En dehors de circonstances particulières de dérèglement ; la société civile fonctionne dans la cohésion sociale et la paix- civile qui ne se confond pas avec absence de tensions, de conflits, d'oppositions. La société garde sa cohésion et maintient les conditions de la reproduction tout en intégrant ses propres conflits internes, dont une partie seulement affleure sur le contentieux officiel. L'individu devient social en intégrant une multitude d'appartenances collectives. Ces appartenances témoignent du rattachement à plusieurs, à différents degrés, des individus à des groupes (d'autre individus) qui à un titre quelconque ont, sinon une action suivie sur la réalité sociale, du moins la fonction d'assurer du sens.

Les appartenances sont des systèmes de relations qui donnent sens à l'action (et à la non-activité) et aux choix de l'individu. Chaque société en présente une variété. L'individu dès sa naissance se trouve face à une offre d'appartenances. Le degré de maîtrise de chaque individu dans les appartenances est un élément fondamental du fonctionnement des sociétés. Pour celles-ci, il détermine les paramètres caractérisant le dynamisme et la qualité démocratique de chaque système social.

Cette capacité de gestion est aussi un élément permettant de juger-jauger la liberté de l'individu et sa possibilité d'affirmation dans le social. On distingue entre appartenances collectives et appartenances individuelles, entre appartenances subies et appartenances volontaires. L'appartenance dont il est question est ici comprise au sens de communauté nationale, étatique. Cette appartenance est intimement liée à l'identité de l'individu qui, parfois en arrive à se confondre avec elle ou même à se dissoudre dans ce jeu d'appartenances.

Les sociologues diront en ce moment que c'est le tout social. En effet, la société civile est caractérisée par une pluralité d'identités et d'appartenances. Son dynamisme, son déclin sont non seulement liée à la richesse de cette diversité mais aussi à sa hiérarchisation, à son agencement et à l'interaction qui l'animent. Il est facile de constater que le développement de l'individualisme consécutive à la modernisation a entraîné une perte de sens, de cohésion social, de mémoire collective, d'effacement de représentations propres, des identités et hiérarchies symboliques d'où cette régression de « disponibilité à participer à des projets collectifs, cette volonté de « faire ensemble ».

Après cette analyse de la citoyenneté des jeunes, le moment est venu de le mettre en rapport avec leur implication dans le processus de paix et de reconstruction en Casamance : acte qu'ils considèrent comme étant l'expression suprême de la citoyenneté. Ce sera donc l'objet de la troisième partie.

TROISIEME PARTIE : L'implication de la jeunesse dans le processus de paix et de reconstruction

Il sera question dans cette partie de procéder à l'analyse de la participation des jeunes au processus de paix et de reconstruction de la région. Ceci se fera dans un premier temps par un exposé de la contribution des jeunes au processus de paix et de reconstruction (chapitre 1) et en second lieu l'accent sera mis sur les limites de cette implication de la jeunesse (chapitre 2).

CHAPITRE 1 : la contribution au processus de paix et de reconstruction

Les jeunes se sont très tôt impliqués dans la recherche de la paix en Casamance en dépit de quelques difficultés rencontrées çà et là. La contribution de la jeunesse peut être envisagée sous deux angles : c'est d'une part son engagement dans la recherche de la paix, c'est d'autre part sa participation à la reconstruction de la région.

1.1 L'engagement de la jeunesse dans la recherche de la paix

L'implication de la jeunesse dans la recherche de la paix s'explique par plusieurs raisons. C'est d'abord un sentiment de lassitude à l'endroit d'une situation qu'ils ne comprennent pas et qui leur est préjudiciable, c'est aussi le refus d'être toujours relégué au second rang. D'ailleurs interrogés sur les raisons qui les ont poussés à s'impliquer dans la recherche la paix ; voici les réponses : « *sans paix pas de développement. Les adultes ne sont pas les seuls concernés, on en a marre de la situation de ni guerre ni paix. Il y a des problèmes pour accéder à certains villages ; la pauvreté qui est accentuée par la guerre, les victimes surtout les jeunes et les femmes. Le fait de signer des accords ou de rendre les armes est une garantie de paix mais nous les scouts nous recherchons d'abord la paix des cœurs* ». Un autre groupe de jeune nous répondra ceci « *d'abord la culture sudiste ne donne pas la parole au jeune, mais les choses ont évoluées. Il y a eu une prise de conscience des jeunes et des adultes sur le fait que les jeunes ont droit à la parole. Les adultes se sont rendus compte que les jeunes sont ceux qui ont été plus victimes, les autorités elles aussi l'ont compris. La prévention étant un moyen de lutter contre les conflits, rien ne peut se faire sans les jeunes qui constituent l'avenir. Les jeunes ont le droit d'avoir les idées différentes pour faire évoluer les choses* ».

Les actions de la jeunesse en faveur de la paix ont concerné tous les domaines de la vie. Elles vont du culturel à l'éducatif, du social ou humanitaire en passant par l'économique et même au politique.

Les activités à caractère culturel ont occupé une place importante dans cet éventail d'actions. En effet les jeunes se sont surtout illustrés par l'organisation d'activités artistiques comme les jeux de rôle, des pièces de théâtre, la confection artistique. Parmi les actions entrant dans le domaine culturel on retiendra, le Mini festival pour la paix de Jules François BOCANDE organisé les 22 - 26 Décembre 1995 au stade Aline Sitoé DIATTA, le méga concert pour la paix tenu 27 Décembre 1995 : une manifestation qui a vu la participation de presque tous les artistes musiciens du pays. Ces initiatives avaient un double rôle : elles permettaient non seulement de sensibiliser les autorités mais aussi toute la population du Sénégal sur le désir de paix d'une jeunesse éprouvée par plus de deux décennies de conflit, mais aussi de permettre aux uns et aux autres d'extérioriser. En effet dans ces représentations artistiques, des thèmes sur le conflit font l'objet de scénario. Ainsi on apprend aux populations en particulier aux jeunes les différentes façons de réagir à une situation de conflit tout en leur permettant de se libérer et de soulever les questions qu'ils n'osaient pas poser.

Quant au volet éducatif, les actions menées dans ce sens concernent les actions de sensibilisation organisées au travers de causeries, de camps de jeunesse, de séminaires de formations, de conférence etc. Lors de l'entretien, les scouts nous ont mis au courant de l'existence d'un programme de formation sur la non violence et la résolution pacifique des conflits. Ce programme leur permettait de mener des campagnes d'information dans les villages les plus touchés par le conflit. Des comités d'accueil sont ainsi mis sur pied pour préparer le retour des populations déplacées. Parallèlement à ce programme : des formations à la culture de paix sont organisées à l'endroit des jeunes. Les jeunes de YMCA ont quant à eux fait de la sensibilisation à la citoyenneté et aux droits de l'homme leur cheval de bataille. Ainsi, cinq cents (500) jeunes ont été formés aux notions de droits humains, de protection de l'environnement, de civisme. Ces jeunes ont eux aussi un projet de quatre ans sur l'éducation à la citoyenneté et à la paix avec un partenaire étranger. Le projet prévoit de mettre sur pied un réseau d'ambassadeurs de la paix. Les activités de renforcement des capacités concernent aussi la formation qualifiante, et la formation en entrepreneuriat.

En ce qui concerne le volet social ou humanitaire, les interventions des jeunes portent essentiellement sur les actions de secours et d'assistance aux réfugiés et personnes déplacées, la construction et la réhabilitation de cases de santé et de salles de classe. L'on peut mesurer l'importance de ces actions pour ces populations qui se trouvent dans le dénuement le plus total.

Le sport n'a pas non plus été en reste. D'ailleurs la première manifestation organisée dans le cadre de la recherche de la paix l'a été à l'initiative de sportifs. En effet celle-ci est intervenue à la suite de la mort de quatre jeunes secouristes de la croix rouge de Ziguinchor et de blessés graves parmi lesquels figurait Idrissa Diatta, à l'époque entraîneur du Casa Sport. Cet incident a été un choc terrible ressenti par toute la jeunesse de Ziguinchor. Pour la première fois, cette jeunesse enregistrait des pertes alors que jusque là les seules victimes étaient le fait d'accrochages entre combattants du MFDC et soldats de l'armée sénégalaise. En outre le Casa Sport équipe fétiche de la région venait d'être touché par son entraîneur. C'est alors que, sous l'impulsion de son président feu Alexandre DIADHIOU une vaste mobilisation s'organisa avec une marche de toute la jeunesse communale de Ziguinchor. Les ASC et toutes les organisations de jeunesse y participèrent massivement. Ce fut l'occasion pour les gens de crier leur indignation et demander la cessation de cette crise. La championne de judo Hortense DIEDHIOU et d'autres sportifs de la région ont aussi organisé un tour de cycliste pour sensibiliser sur la crise en Casamance et pour demander la restauration de la paix.

D'autres activités sportives organisées par l' Association Catholique et Fraternité Action permettaient aux jeunes de se représenter les principes fondamentaux de la paix et de la non violence. En outre ces activités permettaient aux jeunes d'être ensemble, d'éprouver une certaine solidarité et un esprit d'équipe mais également d'expérimenter la pratique de la non violence par le comportement sur le terrain.

L'aspect économique est présent à travers la création de micro -projet par les jeunes. Les financements du FNPJ et de partenaires locaux ont beaucoup aidé dans ce sens. Les jeunes ont aussi mis en place des chantiers agricoles avec l'aide du ministère de la jeunesse et des collectivités locales.

Le domaine politique a aussi été très investi par la jeunesse à travers les marches, sit-in, signature de pétitions et autres. Les interventions de la jeunesse ont souvent été ponctuées par des marches. Nous citerons comme exemple celle organisée par les élèves du lycées Djignabo de Ziguinchor, à la suite du décès d'un élève d'un CEM du département par un éclats d'obus lancés sur Ziguinchor. Ces élèves ont organisé une grande marche regroupant tous les élèves, de tous les ordres d'enseignement (du primaire au secondaire) de Ziguinchor.

A cet occasion ; ils ont crié leur ras le bol dans les principales artères de la ville et déposé à la gouvernance, à la mairie et auprès de l'abbé Diamacoune une déclaration pour exiger le retour de la

paix. Une marche de dimension internationale a également été initiée par les jeunes ambassadeurs de la paix, qui après un camp regroupant les jeunes de la sous- région et de la CEDEAO ont tenu à faire leur restitution à Ziguinchor pour demander le retour de la paix. Ils ont aussi déposé un mémorandum à la gouvernance, au Conseil Régional et chez l'Abbé Diamacoune.

Entre autres manifestations de nature politique, on notera la tenue de journées de la paix en Casamance à Dakar par un mouvement de jeunes. Cette rencontre de trois jours tenue au stade Léopold S. Senghor a regroupé des jeunes de la Casamance et d'autres régions du Sénégal autour des questions de paix et de développement de la région de la Casamance naturelle. Le CASADES a aussi organisée à la mairie de Ziguinchor des assises regroupant des jeunes des régions de Ziguinchor et de Kolda autour également de la paix et du développement en Casamance. Une résolution adoptée à cette occasion a clairement déterminé les actions attendues des jeunes pour la restauration de cette paix ainsi que ce qui est attendu de L'Etat et du MFDC.

Toutes ces manifestations ont énormément contribué à lever le tabou et le silence sur la crise en favorisant une plus grande implication de la société civile dans le processus de gestion pour une paix définitive.

Mais le plus remarquable dans ce volet politique c'est l'implication officielle des jeunes dans la recherche de la paix. Pour la première fois, les jeunes sont réellement associés à la prise de décisions sur cette crise. Ils ont en effet participé à la signature des accords de paix à Ziguinchor et ont été impliqués par Conseil de République pour affaires Economiques et Sociales (CRAES) dans la préparation des négociations de Foundiougne II.

1.2 La participation à la reconstruction de la Casamance

La reconstruction d'une société après un conflit violent est un concept large, elle dépasse le simple fait de restaurer les infrastructures et les institutions. De fait elle couvre tous les aspects de la société que ce soit politique, économique, social ou culturel.

Dans l'analyse de la participation des jeunes à la reconstruction de la Casamance, nous nous intéresserons aux différents domaines d'interventions mais aussi aux acteurs.

La participation à la reconstruction concernant le domaine social porte à la fois sur des actions matérielles et immatérielles. Les actions immatérielles concernent pour l'essentiel l'aspect psychosociologique de la reconstruction. Elles sont centrées sur l'assistance et le secours aux populations touchées par le conflit. C'est aussi la recherche du pardon et de la réconciliation nationale pour préparer le retour et la réinstallation des familles et des communautés. L'assistance psychologique des réfugiés et personnes déplacées est également un volet dans le quel interviennent les jeunes.

Concernant les actions matérielles, elles portent sur la reconstruction de l'habitat, la réhabilitation des infrastructures de base : école, case de santé, foyer de jeunes, maisons communautaires etc. On note aussi le réaménagement des voies d'accès et des pistes de production, la matérialisation des zones d'accès réglementé.

Quant aux actions portant sur le domaine économique, elles se matérialisent par la reprise des activités économiques et de production. En effet on note un foisonnement de projets de développement destinés aux jeunes. Ces projets exécutés par les jeunes permettent à ceux-ci d'avoir non seulement une source de revenu mais aussi de contribuer au relèvement du niveau de développement de la région. Beaucoup de ces projets ont été financés par le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPI).

Il faut préciser qu'en plus du programme normal destiné à tous les jeunes du Sénégal, il a été mis sur pied un programme spécial Casamance destiné uniquement aux jeunes de la Casamance. Ainsi, pour aider les jeunes des agents de développement, les jeunes de la Casamance ont, dans les mêmes conditions et dans les mêmes proportions que les jeunes des autres régions ont bénéficié de

financement. En effet, le fonds a permis le financement de **114 projets** pour un coût global de **325 418 951** permettant ainsi la création de **704 emplois**¹⁰.

Divers secteurs économiques comme l'agriculture, le commerce, l'élevage, le transport etc., ont été retenus dans le cadre de ce financement. Certes ce programme a contribué à relever le pouvoir d'achat des jeunes contribuant du même coup au développement de la région, cependant il est utile de préciser que c'est le programme spécial Casamance qui a surtout posé les bases d'une implication économique de la jeunesse dans le cadre du processus de paix. En effet pour accompagner le retour de la paix et du processus de reconstruction de la Casamance, l'Etat a institué au profit de la jeunesse de cette localité un fonds spécial **d'un montant d'un milliard de francs CFA**¹¹. En vue d'une bonne gestion des ressources octroyées, il a été mis en place dans chacun des six départements de la Casamance un Comité Technique Départemental (CTD) qui regroupe autour du préfet l'ensemble des services départementaux. Ce comité a pour mission essentielle de permettre aux chefs de services départementaux d'émettre des avis sur les projets déposés par les jeunes. La délibération du Comité doit renseigner sur la qualité technique des projets des jeunes ainsi que sur leur chance de réussite.

Outre le programme Spéciale Casamance, le FNPJ a aussi piloté un programme de Réinsertion sociale en Casamance. Ce programme comme son nom l'indique vise la réinsertion socio-économique des ex combattants du MFDC. Les jeunes qui avaient choisi de s'engager dans le maquis et après décident de déposer les armes sont soutenus dans le cadre de leur réinsertion à la vie civile. Ainsi pour faciliter leur reconversion et éviter qu'ils reprennent les armes, ces jeunes sont encouragés à former des GIE, avec d'autres jeunes n'ayant pas connu le maquis¹².

Il faut aussi noter l'intervention de partenaires au développement qui ont aussi beaucoup contribué au renforcement du pouvoir économique des jeunes en procédant au financement de projets.

Concernant les acteurs, il est à noter que pratiquement tous les jeunes ont été impliqués dans ce vaste programme. Mais c'est surtout ceux qu'on a appelé « les volontaires » qui se sont fait le plus remarquer. Parmi ceux-ci, un accent particulier sera mis sur les volontaires de la reconstruction de la Casamance.

Suite à l'appel lancé à la jeunesse le 03 avril 2003 lors de son traditionnel message à la nation à la veille de la célébration de la fête nationale de l'indépendance, le Président de la République invitait

¹⁰ Source : Fonds Nationale de Promotion de la jeunesse (FNPJ) voir tableau en annexe

¹¹ Idem

¹² Pour les réalisations du programme de Réinsertion Sociale en Casamance ; voir tableau en annexe

les jeunes à se porter volontaires pour participer à l'œuvre de reconstruction des villages de la Casamance. Pour donner écho à cet appel, la jeunesse sénégalaise dans son ensemble a répondu de manière spontanée.

Ainsi débutait le programme de reconstruction en casamance. Démarré en 2003, ce programme devrait en principe se poursuivre jusqu'en 2015. Mais déjà présent, un pointage des inscriptions (juillet 2003) fait état de 4025 candidats au volontariat pour la reconstruction des villages de la Casamance dans les onze régions du Sénégal. Sur la base de cet élan, il a été organisé un premier recrutement, pour une durée de 45 jours dont une première semaine de renforcement de civique, de brassage et de préparation à l'intégration dans le dispositif du génie militaire : Ainsi,

- Du 07 juin au 21 juillet 2000 un premier contingent d'un effectif de deux cent cinquante (250) jeunes sélectionnés à partir des onze régions du Sénégal ont été acheminés sur place. Ce premier contingent est dénommé (Truelle 1).
- Du 22 août au 04 octobre ; un chantier citoyen de reconstruction de cinquante (50) maisons (truelle1') dans le cadre des vacances citoyennes.

Avec ces deux opérations, vingt cinq (25) maisons ont été entièrement reconstruite et vingt deux (22) toitures et charpentes ont été posées dans sept (7) villages permettant ainsi à une population estimée à quatre cent quatre vingt (480) habitants des villages figurant dans le tableau ci-dessous de retrouver une vie normale, décente et digne.

Localité	Effectif
Kandjoubé	50
Katack	50
Mahmouda Diola	25
Kabadio	50
Siganar	50
Kaguit	25
Diakounda	25

Concernant le programme de reconstruction en 2004, le ministère de la jeunesse sur la base des acquis précédents, s'est fixé, pour objectif de mobiliser neuf cent (900) jeunes volontaires en trois contingents de trois cents (300), et la Truelle 2 (1^{er} contingent de 2004) a été mobilisé du 04 mars au 17 avril 2004.

Après une semaine au stade Aline Sithoe de Ziguinchor, de renforcement civique encadrée conformément au schéma établi, par la zone militaire N°5, les jeunes ont été déployés suivant le schéma ci- après.

Localité	Effectif
Kandjoubé*	120
Kabadio	30
Carouante	90
Niambalang	30
Siganar*	30

* Localité ayant accueillie des volontaires du contingent 1

Le bilan au terme du séjour de 45 jours , est de vingt sept (27) maisons construites et huit (8) en phase de finition sans compter la confection de cent quarante (140) briques. Dans leur enthousiasme et leur générosité débordante, les jeunes ont également érigé dans les villages d'accueil, des monuments et des stèles dédiés à la paix et procédé au relèvement des murs des cimetières. Après ces neuf cents (900) jeunes, il s'agira pour le reste de l'année de poursuivre le travail avec la mobilisation des contingents 3 et 4.

A côté de ce programme des volontaires de la reconstruction, d'autres programmes de volontaires non moins important ont suivis. Bien que ne concernant pas spécifiquement la Casamance, ces volontaires ont plus ou moins contribué à la reconstruction de la casamance.

- Des volontaires de l'agriculture (VAGRI)
- Des volontaires de la santé communautaire (VASC)
- Des volontaires de l'animation socio-éducative (VA ASE)
- Des volontaires de l'alphabétisation (VALPHA)

Il faut aussi noter la participation de jeunes de la région qui bien que ne faisant pas partie des programme de volontaires ont massivement contribué à cette reconstruction. Il s'agit notamment des mouvements de scouts et éclaireurs de Casamance, des jeunesses catholiques et d'autres associations de jeunes de quartier comme les Associations Sportives et Culturelles (ASC).

Il est évident que la jeunesse a contribué à sa façon, malgré les multiples contraintes à l'œuvre de reconstruction de la Casamance. Toutefois, on note quelques insuffisances non moins importantes dans cette contribution de la jeunesse dans la recherche de la paix en Casamance.

CHAPITRE 2 : LES LIMITES DE L'ACTION DES JEUNES EN FAVEUR DE LA PAIX

L'action des jeunes bien que significative souffre cependant de maux liés à deux facteurs. Elles sont souvent dues à la dispersion des efforts et au manque de professionnalisme des acteurs.

2.1 La dispersion des efforts

Dans l'analyse des actions de la jeunesse en faveur de la paix en Casamance, on remarque une assez grande variété dans les actions menées, mais aussi une dispersion des interventions qui contribue à réduire sensiblement l'efficacité des actions. En effet, on note une absence d'actions concertées et harmonisées des structures de jeunesse. Chaque organisation ou même chaque individu organise ma marche, sa conférence, son festival pour la paix etc. Cette absence d'harmonisation pourrait s'expliquer par le fait que ce sont pour l'essentiel des actions précaires, fragiles et non encore construites. Il est revenu à maintes reprises dans les enquêtes que le manque de coordination est un des facteurs qui réduit l'efficacité des actions menées par les jeunes. Il s'y ajoute que cette absence de coordination et d'harmonisation contribue à exclure une catégorie d'acteurs qui souvent à cause de leur manque de leadership n'arrivent pas à participer au processus.

La dispersion des efforts se ressent également au niveau de l'Etat. Il y a à ce niveau une multiplicité d'acteurs impliqués dans le processus au point qu'on ne sait plus « qui fait quoi ». Le manque de coordination et d'harmonisation au niveau politique explique aussi en partie ce qui se passe à la base. En effet les jeunes qui initient des actions en faveur de la paix ne savent pas souvent quelle orientation donner à ces initiatives, alors ils y vont comme ils le sentent, au grés des préoccupations et aspirations de leurs leaders. Cet état de fait peut à la longue conduire à des déviations préjudiciables à la bonne marche du processus et aux résultats voulus. Mais toutes ces insuffisances sont liées à un problème global qu'est le manque de professionnalisme des jeunes acteurs.

2.2 *Le manque de professionnalisme*

Les mouvements de jeunesse connaissent les mêmes difficultés pour se présenter en composante forte du processus de paix.

Premièrement ils sont pour la plupart orientés vers la sensibilisation et très peu osent franchir l'étape supérieure qu'est et doit être le plaidoyer et le lobbying pour dénoncer et faire changer les politiques. Les attitudes des autorités politiques « *rétenion d'information, existence de politique parallèle, amateurisme ou tergiversation dans la gestion de la crise, multiplicité des acteurs...* »¹³ doivent inciter les jeunes à changer de stratégies s'ils veulent qu'on leur accorde la place qui leur revient. Ils doivent pouvoir agir de même avec toutes les parties aux conflits en particulier le MFDC qui aussi de son côté continue d'adopter un comportement très ambigu.

Deuxièmement, les mouvements de jeunesse sont pour la plupart non professionnel ; très peu d'entre eux ont un staff permanent, un système de gestion rodé leur permettant de se présenter pour des financements importants avec un impact visible sur le terrain. La recherche et le manque de fonds contribuent en effet à limiter considérablement les actions de la jeunesse. Les financements des partenaires au développement auraient pu être d'un grand apport pour ce type d'actions. En outre il y a un risque de confier à ces jeunes non professionnels des missions très délicates (exemples : les domaines d'intervention du programme des volontaires) qui requièrent des compétences précises.

2.3 *Suggestions pour une implication plus efficace*

Les jeunes ont besoin de se professionnaliser pour pouvoir répondre aux problèmes de la jeunesse de manière plus efficace, s'impliquer totalement dans la définition et l'élaboration de nouvelles politiques de gestion de crise, des mécanismes de résolution pacifique des conflits, de médiation et de construction de la paix, afin de pouvoir s'imposer comme composante à part entière du processus de paix et de reconstruction. En cela le lobbying et le réseautage constituent des outils très précieux.

En effet de par leur nombre, les jeunes constituent une force importante, mais une force mal exploitée. Avec une bonne organisation, la jeunesse peut se constituer en véritable lobby pour se faire entendre des politiques. En tant que groupe de pression, les lobbies pourraient contribuer à l'émergence d'une citoyenneté plus conséquente. Pour cela ils devraient relever le défi d'union et de la mobilisation. La pression pourrait être maintenue à travers le plaidoyer pour une transparence dans la résolution du conflit.

¹³ Propos recueillis lors de l'enquête

Le réseautage constitue également une stratégie à explorer. Le réseau est un ensemble de personnes en liaison les unes avec les autres pour des actions collectives d'envergure en vue d'un résultat plus efficace. Le réseau pourrait être un cadre d'échange pour tous les jeunes du Sénégal et en particulier ceux du sud dans une perspective de prévention et de gestion des conflits. Ceux-ci pourront partager des informations, faire des projets ensemble, agir ensemble ; ce qui permettra de faire une économie de temps et d'énergie.

Conclusion

La jeunesse de la Casamance demeure une jeunesse engagée résolument décidée à en finir avec un conflit de plus de vingt (20) ans. Malgré les multiples difficultés que pose un processus de reconstruction et de réconciliation après un conflit violent, ces jeunes ont montré leur capacité à relever le défi de la paix et du développement. La citoyenneté est restée le maître mot de leurs actions dans la mesure où toute action entreprise dans le cadre de la recherche de la paix entre en droite ligne avec le concept de citoyenneté. Cette jeunesse a participé en dépit de ses faibles moyens aussi bien à la recherche de la paix qu'à la reconstruction de la Casamance. Toutefois, il est apparu que l'action de la jeunesse dans ce processus de paix et de reconstruction souffre d'insuffisances qui font que malgré ses efforts et son dévouement, elle a du mal à se positionner comme composante forte de ce processus.

La force de la jeunesse, sa soif d'action ainsi que ses nombreuses initiatives en faveur du processus ne devraient-elles pas être canalisées ? Il est ressorti de l'étude que les actions menées par les jeunes dans le cadre de la recherche de la paix étaient souvent dispersées au point qu'on ignore qui est vraiment impliqué, qui ne l'est pas et pourquoi. L'on sait aussi que dans la résolution des conflits, la phase de transition est la plus délicate du fait que c'est à ce niveau qu'interviennent les facteurs susceptibles de remettre en cause le processus.

Aussi, le fait de ne pas considérer cette frange de la population comme un acteur plein du processus pourrait être à l'origine d'autres difficultés. Le manque d'expérience, de maturité, et de sagesse font que les jeunes ne sont pas à l'abri d'éventuelle récupération ou autres détournements à des fins autres que ce pourquoi ils agissent. Des lors, il urge de reconsidérer la position de la jeunesse dans ce processus ne serait-ce que pour contrôler et canaliser cette énergie. Dans une société en panne de repères et de valeurs des actions aussi nobles ne devraient-elles pas constituer un prétexte pour redonner espoir à une jeunesse désemparée voire à tout un peuple ?

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

BOULANGER, Claudine : Education à la citoyenneté ; paris : Ellipses ; 2000 : 192 p.

CANIVEZ, Patrice ; Eduquer le citoyen ; Paris ; Hatier ; 1998.

CONSTANT, Fred ; la citoyenneté : Education civique, juridique et sociale ; paris ; Montchrestien ; 2000 : 160p.

Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde ; Sous la direction de Madeleine

GAUTHIER et Jean- François GUILLAUME ; Québec ; presses universitaires de LAVAL ; 1999 ; 270 p.

GALLAND, Olivier : Sociologie de la jeunesse, l'entrée dans la vie ; Paris : Armand Colin ; 1991 ; 228p.

LE PORS, Anicet : La citoyenneté ; Paris ; PUF ; 2000.

MAGNETTE ; Paul : La citoyenneté : Une histoire de l'idée de participation civique : Bruxelles ; Bruylant : 2001 ; 289p.

MIGNON ; Jean Marie : Afrique : Jeunesse unique : Jeunesse encadrée ; Paris ; harmattan ; 1984 ; 260p.

SAID, Bouamama ; CORDEIRO, Albano ; ROUX, Michel ; La citoyenneté dans tous ces états : de l'immigration à la nouvelle citoyenneté ; Paris ; harmattan ; 1992 ; 161p.

II. RAPPORTS et REVUES

Conseil Economique et Social du Sénégal : Etude sur la situation de la jeunesse au Sénégal ; première session ordinaire ; mars 1966.

LEMAIRE, Jacques et CHARLES Suzanne, sous la direction ; Avoir 20 ans en l'an 2000 ; pourquoi faire ? in revue la pensée des Hommes N° 44 ; éd Université de Bruxelles : 2000.

Ministère de la Jeunesse et des Sports (France) : les chiffre clé de la jeunesse et de l'éducation populaire ; mémo jeunesse ; INJEP N° 35 avril 1998.

UNESCO : Jeunesse, tradition et développement en Afrique, in rencontre régionale africaine sur la jeunesse ; Nairobi 1979.

III. Document officiel

République du Sénégal ;Lettre de politique de Développement du Secteur Jeunesse ; octobre 2004

ANNEXE

Guide d'entretien sur la citoyenneté des jeunes en Casamance

Type d'entretien : semi directif

Cible de l'enquête : 10 à 15 jeunes

Associations : collectifs des Associations et Mouvements de jeunes, YMCA, Mouvement des Scouts , Conseil Régional de la Jeunesse et autres.

Thèmes : la citoyenneté des jeunes en Casamance

I. Conception de la citoyenneté par les jeunes

- 1) Que signifie la citoyenneté pour vous ?
- 2) Le fait de participer au retour de la paix est il synonyme de citoyenneté ?
- 3) Y a-t-il d'autres faits que vous assimilez à la citoyenneté ?
- 4) Quel opinion avez-vous de la citoyenneté des jeunes ?

II. Implication dans le conflit

- 1) Quel a été selon vous le rôle joué par les jeunes dans le conflit ?
- 2) Quelle catégorie de jeunes a été le plus impliquée

- Instruits non instruits diplômés non diplômés

- 3) pourquoi ces jeunes ont-ils pris part au conflit ?
- 4) Quelles ont été les conséquences de ce conflit sur les jeunes ?

III. Engagement en faveur de la paix

Depuis quelques années, on constate un certain engagement des jeunes en faveur de la paix.

- 1) D'après vous pourquoi les jeunes ont-ils d'«cid» de s'impliquer dans le processus de paix ?
- 2) Quels sont les jeunes impliqués dans le processus- est -ce la jeunesse associative ou c'est n'importe quel jeune ?
- 3) Comment se manifeste cet engagement ? Concrètement quelles sont les actes posés dans ce sens ?
- 4) A votre avis, existe t- il des limites ou des menaces aux actions que vous entreprenez ? Si oui lesquelles?
- 5) Quelles solutions envisagés ou alternatives envisagez dans ce cas ?

IV. Participation à la reconstruction

- 1) Quelle est votre opinion sur la reconstruction en Casamance ?
- 2) Avez- vous l'impression d'être impliquer dans ce travail ?
- 3) Quelles devraient être d'après vous les priorités dans cette reconstruction ?
- 4) Quelle est votre participation dans cette reconstruction ?

TABLEAU RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION DES VOLONTAIRES PAR REGION

REGIONS	Nbre d'inscrits	ONT PARTICIPE			
		1 ^{ER} Contingent	Contingent 1' (Chantier VC)	Chantier Matam	Total
Dakar	736	37	08	04	49
Thiès	362	43	01	12	56
Saint-louis	113	-	03	10	13
Matam	90	-	02	59	61
Ziguinchor	1098	137	18	-	155
Kaolack	176	04	02	-	06
Kolda	714	-	08	-	08
Louga	87	11	04	13	28
Fatick	11	06	02	-	08
Tambacounda	157	10	02	-	12
Diourbel	310	02	-	02	04
Non mentionné	169	-	-	-	-
Total	4025	250	50	100	400

Source: Direction de la Jeunesse de la Vie Associative (DJVA), Ministère de la Jeunesse

RECAPITULATION DES PROJETS DES CHANTIERS POUR LA RECONSTRUCTION DES VILLAGES DE LA CASAMANCE

Région	Département	C. Rurale Village	Chantiers	Observations
ZIGUINCHOR	BIGNONA	- KARTIACK	- CEM de Kartiack (Arr Tendouck)	- Appui pour l'achèvement du CEM
		- DIANKI (Arr Tendouck)	- Foyer des jeunes	Appui pour l'achèvement construction et équipement maison des jeunes
		- THIOBON (Arr Tendouck)	I - - FOYER DES JEUNES	- Réhabilitation du foyer des jeunes
		- KANIABON (Arr Tendouck)	- Foyer des jeunes	- Réhabilitation du foyer des jeunes
		- SUELLE (Arr Sindian)	- Foyer des jeunes	- Réhabilitation du foyer des jeunes
		- DIATTANG (Arr Sindian)	- projet Agro forestiers - reboisement	- Demande de projet pour les jeunes du village
		- SUELLE (Arr Sindian)	- Foyer des jeunes	- Réhabilitation du foyer des jeunes
		- TENDOUCK (Com Rurale Balinghore)	- Poste de Santé, Maternité Rurale	- Réhabilitation
		- KAGNOBON (Com Rurale Diégoune)	- Foyer des jeunes	- Construction
		- THIONCK ESSYL (Commune)	- Campement Touristique	- Réhabilitation du Campement Touristique
		- MLOMP (Com Rurale)	- Poste de santé, Maternité, Forage	- Réhabilitation
		- OUONCK (Arr Tenghory)	- 12 Maisons	- 90 chambres à reconstruire
		- KOUBANAO (Arr Koubalan)	- 01 Maison	- 05 Chambres à construire
		KAFOUNTINE (Com Rurale Kafountine)	- 32 Boutiques	- Reconstruction
		- SINDIAN (Com Rurale Sindian)	- 11 Ecoles, 149 Maisons	- Reconstruction de 24 classes et de 1729 chambres

Source: Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative (DJVA), Ministère de la Jeunesse

OUSSOUYE	- EFFOC	- Projet de pêche, verger et porcherie - 39 maisons construites par AJAEDO	- Demande de projets pour les jeunes du village - Demande de Tôles
	- LOUDIA OUOLOFF	- Foyer des jeunes	- Demande de construction d'une maison de jeunes pour l'arrondissement
	- OUKOUT (Com Rurale)	- Poste de Santé, Maisons Communautaires, Maternités	- Reconstruction et Réhabilitation Infrastructures
	- CABROUSSE (Com Rurale Santhlaba Manjack)	- Ecoles, Cases de Santé, Foyer de jeunes, Maisons Communautaires, Dispensaires, Maternités	- Reconstruction et Réhabilitation Infrastructures
	- YOUTOU	- 53 Maisons construites par AJAEDO et GTZ	- Demande de tôles
	- DJIBELOR	- Maisons des lépreux	- Réhabilitation et reconstruction de cases
	- NIADIYOU	- Maisons, case de santé, salle de classe	- Adduction d'eau
	- DIOHER	- une maison	- Reconstruction et réhabilitation
- BOUTOUPA	- Ecoles, case de santé et maison	- Reconstruction et réhabilitation (33 bâtiments)	
ZIGIUNCHOR	- BOUROFAYE DIOLA	- Ecole, case de santé et puits	- Reconstruction et réhabilitation (24 bâtiments)
	- DJIBONKERE	- Maison, puits, projet de femmes	- Reconstruction et réhabilitation (22 maisons)
	- ENAMPORE	- Maisons, puits et projet - Création de projets de jeunes	- Reconstruction et réhabilitation bloc maraîcher des femmes
	- GOUDOMP	- Infrastructures sociales (poste de santé, centre socioculturel et école)	- Reconstruction et réinstallation des déplacés et réfugiés à Goudomp
	- NYASSIA	- Ecoles, Case de santé, Maternité, Puits Ecoles	- Réhabilitation 14 classes, 04 cases de santé, 02 Puits Ecoles, 04 Maternités
	- ENAMPORE	- Ecoles, Case de santé, Bloc Sanitaire	- Réhabilitation 06 classes, 01 cases de santé, 01 Bloc Sanitaire
	- ADEANE (Arr Niaguss)	- Ecoles, Case de santé, Maisons, Maternité, Bloc Administratif	- Réhabilitation de 220 Infrastructures
	- NIAGUISS (Com Rurale)	- Ecoles, Poste de santé, Bloc Sanitaire, Puits Hydrauliques	- Reconstruction
	- BOUTOUPA CAMARACOUNDA (Com Rurale)	- Ecoles, Poste de santé	- Réhabilitation Infrastructures scolaires et sanitaires
	- TANKANTO ESCALE (Arr Dioulacolon)	10 villages : - Saré Diouloulou, Saré Yéro Diao Soutou, Saré Kouthla, Saré Denboulou, Talèle, Saré Souban, Saré Sény, Koumbidla, Saré Hina Diegu, Saré Bara	Habitats et Infrastructures socio-éducatives à reconstruire
- MEDINA EL HADI (Arr Dioulacolon)	02 Villages : Saré Waly Diao, Médina Bocar	Habitats et Infrastructures socio-éducatives à reconstruire	
SEDHIOU	- DIATTACOUNDA	13 Villages de Diattacounda, 25 Villages de Samline, 34 villages de Djibanar	Reconstruction Habitats, Infrastructures socio éducatives Villages à déminer
	- DJENDE	Village de djendé	Reconstruction Habitats, Infrastructures socio éducatives
	- TANAFF	Communauté Rurale de NIAGHA	Habitats de 14 Villas à reconstruire

KOLDA

Source: Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative, Ministère de la Jeunesse

Réalisation Programme de Réinsertion Sociale en Casamance

n°	Activité	Sect.	Localisation	Départem	Raison sociale	Resp.	Adresse	Tél	Mutuelles agréées	coût du projet	montant sollicité	montant crédit accordé	emplois
1	Transport en commun	04	Ziguinchor	ziguinchor	GIE Kasoumaye Diamanay	Sana Coly	s/c malang Corréa, Tilène centrale face Camp Militaire	991 19 75 655 77 44	unacois Ziguinchor	45 000 000	45 000 000	45 000 000	27
2	centrale d'achat et boutiques villageoises	05	Bignona	Bignona	GIE	Djibril Sané	s/c Ansou Sagna Boucolte Sud	991 48 96 564 83 58	unacois Ziguinchor	30 000 000	30 000 000	30 000 000	27
			Oulampane	Bignona									
			Diacounda	Bignona									
			Ziguinchor	ziguinchor									
			Nioroky	Bignona									
			Médina Wandifa	kolda									
			Adéane	ziguinchor									
			Bandjikaky	Bignona									
			Ziguinchor	Bignona									
3	Peche et Mareyage	07	Kafoutine	Bignona	GIE DJINABANTANG	Youssouf Sambou			MUPROP	35 400 000	35 400 000	35 400 000	27
			Elinkine	Bignona	GIE SOFORAL	Moussa Diatta				35 400 000	35 400 000	35 400 000	27
			Cap sikiring	Oussouye	KABONKE TOR	Bourama Diémé				35 400 000	35 400 000	35 400 000	27
4	Aviculture	02	Tenghory	Bignona	GIE Aranga	Ibou Sol Coly			unacois Ziguinchor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	10
			Mpack	ziguinchor	GIE Alumbet	Bassirou Manga				10 000 000	10 000 000	10 000 000	10
			Cap sikiring	Oussouye	GIE Karambenor	Lansana Sané				10 000 000	10 000 000	10 000 000	10
TOT										216 200 000	216 200 000	216 200 000	

